

Techniques d'intervention en délinquance

310.B0

CAHIER-PROGRAMME



COLLÈGE AHUNTSIC



Dans le présent document, le masculin
est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

NOTE : Tous les renseignements contenus dans ce document sont à jour en date de juin 2009 et s'adressent aux étudiants inscrits en Techniques d'intervention en délinquance.

Bienvenue au Collège Ahuntsic !

Ce cahier-programme de Techniques d'intervention en délinquance vous présente votre programme d'études. Dans ce cahier, vous retrouverez plusieurs renseignements dont, en premier lieu, une brève présentation du programme : définition, buts, nature de la formation, etc. Nous vous y présentons les objectifs de la formation générale ainsi que les compétences de formation reliées au domaine de l'intervention en délinquance. La grille de cours et le logigramme pédagogique permettent d'entrevoir comment les apprentissages que vous entreprenez sont planifiés pour faciliter votre réussite. Chaque cours de la formation spécifique en intervention en délinquance est décrit de la façon suivante : compétence(s) visée(s), buts poursuivis, aperçu du contenu abordé et activités d'apprentissage prévues. Nous espérons que ce programme répondra à vos aspirations.

Ce cahier-programme comprend donc:

- la présentation du programme en Techniques d'intervention en délinquance;
- les buts du programme;
- la grille de cours et les particularités de la formation en Intervention en délinquance au Collège Ahuntsic;
- la liste des cours et des objectifs de la formation générale (cours de philosophie, de français, d'anglais langue seconde et d'éducation physique) et les objectifs de la formation complémentaire;
- le logigramme pédagogique;
- la description des cours de votre formation spécifique.

Le *Guide étudiant* publié par le Service des communications décrit les règles de vie étudiante, les conditions d'obtention du DEC et d'autres éléments pertinents à votre réussite scolaire et à votre intégration au Collège Ahuntsic. Il est à noter que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) prévoit, entre autres, l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant au DEC afin de vérifier l'atteinte, par les étudiants, de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés pour ce programme. La réussite de cette épreuve synthèse est exigée pour l'obtention du DEC. Au collège Ahuntsic, l'épreuve synthèse se traduit par des activités synthèse qui font partie d'un ou de plusieurs cours (stages, projets de fin d'études, etc.). La réussite de ce ou de ces cours constitue la réussite de l'épreuve. Les cours porteurs de l'épreuve synthèse sont identifiés dans le cahier-programme.

De plus, une épreuve uniforme de fin d'études en français est prescrite pour tous les étudiants. La réussite de celle-ci est une condition d'obtention du DEC.

Bonne lecture et bonne réussite scolaire !



310.B0

Intervention en délinquance

En vous inscrivant au programme Techniques d'intervention en délinquance offert au Collège Ahuntsic, vous recevrez une formation multidisciplinaire touchant les domaines du droit, de la criminologie, de la psychologie et de la sociologie. Une fois diplômé, votre rôle comportera plusieurs aspects, soit l'encadrement, l'accompagnement et la relation d'aide. Vous travaillerez auprès d'adultes ou de jeunes présentant des problèmes de comportement, de délinquance et de mésadaptation sociale, auprès de personnes ayant eu ou risquant d'avoir des démêlés avec la justice, ou encore auprès de victimes d'actes criminels.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Votre DEC en Techniques d'intervention en délinquance vous qualifie pour intervenir auprès des clientèles adultes et adolescentes. Le milieu de travail de l'intervenant diffèrera selon la clientèle. Les interventions menées auprès d'adultes se feront à titre d'agent correctionnel dans les établissements carcéraux fédéraux; à titre d'agent de services correctionnels au sein d'établissements carcéraux provinciaux; à titre d'animateur dans les maisons de transition, ou à titre d'intervenant œuvrant au sein de ressources communautaires, comme les organismes pour sans-abris, pour consommateurs de drogues et d'alcool, pour femmes en difficulté, pour victimes d'actes criminels, etc.

Les interventions faites auprès de la clientèle adolescente seront menées à titre d'éducateur dans les centres de réadaptation pour jeunes ou les foyers de groupe et au sein des ressources communautaires (maisons de jeunes, organismes pour jeunes sans-abris, etc.); à titre de travailleur de rue dans les unités mobiles d'intervention et les organismes pour jeunes surconsommateurs. Vous serez aussi appelé à œuvrer dans les écoles à titre d'éducateur ou d'intervenant en toxicomanie. Le technicien en intervention en délinquance travaille généralement en collaboration avec différents types de professionnels du domaine des sciences humaines.

Ses principales tâches sont l'observation, l'analyse et l'évaluation du comportement des clients afin d'élaborer puis d'appliquer des programmes de prévention, de dépistage, d'intervention et de resocialisation. De plus, le technicien en intervention en délinquance accompagne et encadre les individus dont il a la responsabilité; il organise et anime des activités orientées vers la réadaptation des clients et contribue au traitement ou à la réinsertion sociale de ceux-ci.

Buts du programme

Type de sanction : DEC
Nombre d'unités : 89,33 unités

Durée de la formation

Formation générale : 660 heures-contact
Formation spécifique : 1 860 heures-contact
Total: 2 520 heures-contact

Le programme *Techniques d'intervention en délinquance* vise à former des techniciennes et des techniciens aptes à travailler tant à la prévention de la délinquance qu'à la réinsertion sociale des personnes délinquantes, et ce, avant qu'elles ne commettent un délit, ou encore à la suite d'une décision judiciaire ou d'une mesure de déjudiciarisation.

La technicienne ou le technicien sera en mesure d'intervenir quotidiennement et de façon directe auprès de jeunes ou d'adultes prédélinquants et délinquants, hommes ou femmes, ou auprès de victimes d'actes criminels.

Elle ou il pourra travailler en milieux fermés, semi-ouverts ou ouverts, principalement dans les établissements de détention provinciaux ou fédéraux, les centres résidentiels communautaires, les centres jeunesse ou différents organismes communautaires.

Suivant les buts généraux de la formation professionnelle et technique, le projet de formation en *Techniques d'intervention en délinquance* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle en lui transmettant notamment des

connaissances générales sur le marché du travail ainsi que sur le contexte particulier de la profession choisie;

- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Finalement, le projet de formation permet de concilier deux exigences de formation, soit la polyvalence et la maîtrise d'une fonction de travail. Dans le projet de formation en *Techniques d'intervention en délinquance*, la polyvalence est assurée par un ensemble de compétences générales. La maîtrise d'une fonction de travail est indissociable de l'acquisition de compétences centrées sur l'exercice des tâches d'une profession. Elle est assurée par un ensemble de compétences particulières permettant à la technicienne et au technicien d'exercer les rôles associés à l'encadrement, à l'accompagnement et à la relation d'aide, et ainsi de contribuer de façon significative à la prévention de la délinquance et à la réinsertion sociale des personnes délinquantes.

Formation générale

(26,66 unités)

On trouvera ci-dessous, la description des cours tels que conçus et développés au Collège Ahuntsic par les enseignants des départements concernés, à partir des objectifs et standards ministériels.

Langue d'enseignement et littérature

601-101-04	2-2-3	2,33 unités
Français (601) - Formation générale commune (ensemble 1)		
Écriture et littérature		
Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques (0001 – atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude et à l'analyse d'oeuvres marquantes de la littérature française choisies parmi celles du Moyen Âge (X^e au XV^e siècles), de la Renaissance (XVI^e siècle), de l'époque classique (XVII^e siècle), ou des Lumières (XVIII^e siècle). Au moins deux oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins deux époques (ou courants littéraires).

Le cours permet à l'étudiant d'aborder des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, de les situer dans leur contexte sociohistorique et culturel et d'y repérer les principales manifestations thématiques et stylistiques. De plus, le cours amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et méthodes d'analyse lui permettant de rédiger une analyse littéraire (ou un commentaire composé ou une explication de texte) conçue comme un texte organisé d'au moins 700 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : contexte des oeuvres étudiées; définition des principaux genres littéraires étudiés; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de versification, schéma dramatique; éléments de méthodologie : plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du

paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit la présentation magistrale de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Dans les travaux et exercices faits seul ou en équipe, il fait l'apprentissage des outils d'analyse littéraire et s'approprie une démarche méthodologique rigoureuse.

Hors de la classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

601-102-04	3-1-3	2,33 unités
Français (601) - Formation générale commune (ensemble 2)		
Littérature et imaginaire		
Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques (0002 – atteinte complète)		
Préalable absolu : 601-101-04		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude des représentations du monde contenues dans des oeuvres marquantes de la littérature française des XIX^e et XX^e siècles. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Les textes étudiés sont issus d'au moins trois périodes ou courants littéraires. Une oeuvre supplémentaire pourrait appartenir au corpus de la littérature francophone (en excluant toutefois la littérature québécoise).

Le cours permet à l'étudiant d'étudier des oeuvres poétiques, dramatiques et narratives, en les situant dans leur contexte sociohistorique et culturel, et en les expliquant en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. En même temps, le cours amène l'étudiant à consolider sa maîtrise des outils d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire lui permettant de rédiger une dissertation explicative conçue comme un texte organisé d'au moins 800 mots.

Le cours s'organise autour des éléments de contenu suivants : contexte des oeuvres étudiées; rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire; notions d'analyse littéraire : composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture (lexique et figures de style), notions de la théorie du récit; la dissertation explicative: plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), pertinence des idées et des exemples choisis, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, précision du vocabulaire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit la présentation magistrale de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Il est appelé, dans des travaux et exercices faits seul ou en équipe, à développer sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires.

Hors de la classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents théoriques au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière aux exigences méthodologiques propres à la dissertation de même qu'à la qualité de la langue.

601-103-04	3-1-4	2,66 unités
Français (601) - Formation générale commune (ensemble 3)		
Littérature québécoise		
Apprécier des textes de la littérature québécoise (0003 – atteinte complète)		
Préalable absolu : 601-101-04 et préalable relatif 601-102-04		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours de la formation générale commune en français est consacré à l'étude de la littérature québécoise, surtout celle du XX^e siècle et fait ressortir les liens entre la littérature et la société. Au moins trois oeuvres intégrales marquantes sont mises à l'étude ainsi que, le cas échéant, des extraits réunis dans une anthologie. Le cours aborde, comme les deux précédents, les genres du récit, du théâtre et de la poésie et accorde une attention spéciale à l'essai sous forme d'extrait(s) ou d'oeuvre complète.

Le cours permet à l'étudiant de situer des oeuvres de la littérature québécoise dans leur contexte sociohistorique et culturel, de les confronter au discours idéologique de leur temps et de les interpréter en fonction des représentations du monde qui y sont proposées. L'étudiant peut ainsi comparer des oeuvres et y relever des ressemblances et des différences significatives. En même temps, le cours amène l'étudiant à approfondir ses connaissances littéraires,

à développer son regard critique et à mieux maîtriser la démarche d'analyse et d'interprétation de l'oeuvre littéraire lui permettant de rédiger une dissertation critique conçue comme un texte organisé d'au moins 900 mots.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : tendances de la littérature québécoise; contexte des oeuvres étudiées; notions d'analyse littéraire: composition ou structure de l'oeuvre, thèmes, procédés d'écriture, notions spécifiques aux genres étudiés; la dissertation critique: plan de rédaction en trois parties (introduction, développement et conclusion), justification du point de vue critique, choix pertinent des critères de comparaison, des arguments et des exemples, structure du paragraphe, enchaînement logique des idées assurant la cohérence du texte, utilisation du vocabulaire propre à l'étude littéraire.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit l'exposé magistral de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux discussions. Il est appelé, dans des travaux et exercices faits seul ou en équipe, à s'approprier une démarche critique rigoureuse témoignant de sa capacité d'analyser et d'interpréter des oeuvres littéraires.

Hors de la classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les oeuvres littéraires et les documents au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière aux exigences propres à la dissertation critique de même qu'à la qualité de l'expression.

601-AEB-04	2-2-2	2 unités
Français (601) - Formation générale propre (ensemble 4)		
Écriture et communication		
Produire différents types de discours oraux et écrits (ensemble 4) (000K – atteinte complète)		
Préalable absolu : 601-101-04		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale propre en français s'élabore en continuité avec les trois cours de français de la formation générale commune. Il est conçu de façon à s'ouvrir aux divers champs d'études des étudiants. Il s'inscrit également dans une perspective d'ouverture sur le monde et sur la diversité des cultures. Dans la logique du projet éducatif du Collège, il participe à la formation d'un citoyen responsable dans une société en continuel devenir.

Le cours a pour objets d'étude privilégiés la théorie de la communication et des oeuvres appartenant aux littératures étrangères, c'est-à-dire à des corpus autres que français et québécois. Au moins trois oeuvres intégrales sont mises à l'étude.

Philosophie

340-103-04	3-1-3	2,33 unités
Philosophie (340) - Formation générale commune (ensemble 1)		
Philosophie et rationalité		
Traiter d'une question philosophique rationnelle (00B1 – atteinte complète)		

Le cours amène l'étudiant à reconnaître le processus de la communication à l'œuvre dans différents types de discours littéraires ou non littéraires, d'ordre culturel ou d'un autre ordre. À cet égard, le cours permet à l'étudiant de fréquenter des œuvres issues des littératures étrangères. Les œuvres et les thèmes traités sont choisis notamment en fonction des regroupements de programmes : ainsi, dans le regroupement A, l'accent est mis sur des textes et des œuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et la réalité; dans le regroupement B, sur des textes et des œuvres favorisant une réflexion sur le lien entre la littérature (et le discours en général) et l'idéologie; dans le regroupement C, sur des textes et des œuvres favorisant une réflexion sur le processus de création lui-même. Enfin, l'étudiant, placé dans des contextes d'interaction variés, est amené à produire différents types de discours organisés, écrits et oraux du type informatif, incitatif ou expressif, élaborés à partir d'un plan - un enchaînement logique des idées en vue de la cohérence d'ensemble - et en fonction de la situation et de l'objectif de communication. Ces discours écrits et oraux permettront éventuellement à l'étudiant d'établir des liens entre le contenu littéraire du cours et son champ d'études.

Les principaux éléments de contenu du cours sont les suivants : théorie de la communication : composantes du schéma de la communication, définition des six fonctions du langage, classement des messages oraux et écrits, caractéristiques de la communication orale et de l'expression écrite, etc.; lecture et analyse d'œuvres de la littérature étrangère: contexte sociohistorique des œuvres étudiées et contexte de communication, caractéristiques internes des œuvres, procédés d'écriture, thèmes, etc.; production et présentation de discours écrits et oraux du type informatif, critique ou expressif : plan de rédaction, respect de la situation et de l'objectif de communication, choix judicieux des moyens d'expression, précision et richesse du vocabulaire, etc.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit la présentation de la matière par l'enseignant, note les éléments importants et participe aux échanges. Il est appelé, dans les travaux et exercices faits seul ou en équipe, à développer sa capacité de produire différents types de discours écrits et oraux.

Hors de la classe, l'étudiant étudie la matière vue, lit les œuvres littéraires et les textes au programme et fait des travaux.

Dans les travaux, l'étudiant porte une attention particulière à la qualité de l'expression.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours de philosophie veut habiliter l'étudiant à traiter rationnellement d'une question philosophique. À cet objectif principal se subordonnent la fréquentation d'auteurs marquants de la tradition philosophique et l'acquisition de connaissances historiques.

L'étudiant apprend à distinguer la philosophie du mythe, de la religion et de la science. Il prend connaissance du contexte où la philosophie a fait son apparition en Occident. Il se familiarise avec la contribution de divers philosophes, notamment de l'Antiquité gréco-latine.

L'enseignant choisit les auteurs à l'étude en tenant compte de leur pertinence pour la réflexion actuelle. Prenant ainsi connaissance de la façon dont les philosophes traitent de diverses questions, l'étudiant se livre lui-même à cet exercice en élaborant des argumentations. Ce faisant, il apprend à formuler des questions et problèmes philosophiques, à définir des concepts, à énoncer des arguments et à évaluer la validité des raisonnements. Connaissant les règles de la pensée rationnelle, il doit lui-même les respecter en s'exerçant à la démarche philosophique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, en note les points essentiels, participe aux échanges et fait, seul ou en équipe, des travaux d'analyse et de commentaire de textes.

Les périodes de laboratoire servent à la production de textes argumentatifs pouvant donner lieu à des discussions ou des débats.

Comme travaux personnels, l'étudiant lit au moins une œuvre philosophique ou des extraits exemplaires de plusieurs œuvres, réalise divers exercices d'analyse, prépare les examens et, le cas échéant les débats et discussions (élaboration d'arguments, recherche documentaire, etc.). Au terme du cours, il rédige un texte argumentatif d'au moins 700 mots où il formule sa thèse et ses arguments, en référence à un ou des problèmes étudiés.

340-102-03 3-0-3 2 unités
Philosophie (340) - Formation générale
commune (ensemble 2)

L'être humain

Discuter des conceptions philosophiques de
l'être humain (000E – atteinte complète)
Préalable absolu : 340-103-04

340-AEB-03 3-0-3 2 unités
Philosophie (340) - Formation générale propre
(ensemble 3)

Éthique et politique

Porter un jugement sur des problèmes
éthiques de la société contemporaine (000T –
atteinte complète)
Préalable absolu : 340-103-04

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à discuter diverses conceptions de l'être humain de manière à développer à leur égard sa propre position critique et argumentée. L'étudiant investit dans une interrogation centrale sur l'être humain ses capacités à définir, à problématiser, à expliquer et à justifier par de notions acquises dans le premier cours de philosophie.

L'étudiant prend connaissance de diverses conceptions de l'être humain surtout modernes et contemporaines, par exemple celles de Descartes, Rousseau, Darwin, Marx, Freud, Sartre, etc., qu'il compare et situe historiquement.

Aux fins de cette comparaison, le cours s'articule soit autour de l'idée de la nature humaine qui se dégage de chacune des conceptions étudiées, soit autour de questions existentielles, de problèmes actuels ou de thèmes à propos desquels les diverses conceptions se situent différemment et dont voici quelques exemples : sens et non-sens de l'existence; nature et culture; corps, désirs, pulsions et raison; raison et folie; liberté et déterminisme; individu et société; travail, aliénation et exploitation; animalité et humanité, etc.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des cours magistraux le plus souvent interactifs, en note les points importants, exécute seul ou en équipe divers travaux d'analyse, fait des exposés individuels ou en équipe et participe aux discussions.

Hors de la classe, l'étudiant lit au moins une oeuvre philosophique ou des extraits exemplaires d'un certain nombre d'oeuvres, prépare les examens et, le cas échéant, des exposés. Il effectue également des travaux d'analyse, de synthèse et de critique.

Au terme du cours, l'étudiant rédige un travail d'au moins 800 mots, qui prend la forme soit d'une dissertation où il compare en fonction de sa propre position des conceptions de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs, soit d'un essai personnel où il expose de manière critique et argumentée sa propre conception de l'être humain.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours veut habiliter l'étudiant à saisir les enjeux éthiques de la vie contemporaine. L'étudiant apprend à discerner la dimension éthique de l'action humaine et à appliquer les notions de base de l'éthique à des situations personnelles, sociales et politiques. Il se familiarise avec certaines théories (utilitarisme, rationalisme, naturalisme, humanisme, libéralisme, conservatisme, etc.), situées dans leur contexte et appliquées à des situations actuelles. Enfin, il s'exerce à formuler des questions éthiques relatives à ces situations et à défendre une position critique et éclairée à propos des problèmes qu'elles soulèvent.

Le contenu s'articule autour de deux grands axes. Le premier correspond à la dimension personnelle et montre la différence entre les morales traditionnelles et l'éthique actuelle comme guides de l'action et du choix des valeurs personnelles. Il traite du fondement de la morale et de l'éthique et confronte l'universalisme des valeurs au relativisme. Le second axe correspond à la dimension sociale et politique et se fonde sur les rapports existant entre l'individu et la société. Il traite des notions de droits, devoirs, responsabilité, liberté et justice.

L'enseignant choisit des situations conflictuelles pour en montrer les enjeux éthiques aux plans personnel, social ou politique, en tenant compte notamment du regroupement de programmes où sont inscrits ses étudiants, pouvant adapter le choix des textes qu'il fait lire ou des problèmes étudiés. En voici quelques exemples : le progrès, la bioéthique, la morale sexuelle, l'État-providence, la guerre et la violence, le droit à l'information, l'éthique des affaires, l'âge de la science, l'écologie, le racisme, les délits et les peines, la censure, l'éthique des affaires, le droit du travail, etc.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant suit des exposés magistraux le plus souvent interactifs, en note les points importants, exécute seul ou en équipe divers travaux d'analyse et participe aux discussions dans le cadre desquelles il peut être appelé, seul ou en équipe, à faire des exposés.

Hors de la classe, l'étudiant lit au moins une oeuvre philosophique ou des extraits exemplaires d'un certain nombre d'oeuvres. Il prépare les examens ainsi que, le cas échéant, des exposés et il effectue des travaux d'analyse, de synthèse ou de critique.

Au terme du cours, il rédige un essai ou une dissertation d'au moins 900 mots.

Langue seconde

NIVEAU I

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

604-100-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale commune (ensemble 1)		
Anglais de base		
Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (0015 – atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau débutant ayant déjà quelques connaissances de l'anglais. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais.

Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'au moins 3 minutes, exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. Il permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'environ 500 mots et d'en faire un résumé ou de répondre à des questions en utilisant le vocabulaire et la syntaxe appropriés au niveau. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement de façon intelligible pendant environ 2 minutes, à participer à un dialogue avec prononciation, intonation et débit acceptables et à échanger ses idées sur un sujet donné. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 200 mots sur un sujet familier.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle et sont tirés de documents de langue anglaise authentiques dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes: discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

604-AEX-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale propre (ensemble 2)		
Anglais programme de base		
Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études (0016 – atteinte complète)		
Préalable absolu : 604-100-03		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau débutant de formation générale commune en anglais 604-100. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à comprendre et à exprimer des messages simples en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Les habiletés acquises lors du cours d'anglais de formation commune sont maintenant renforcées dans un contexte qui réfère aux champs d'études des étudiants. Le cours permet à l'étudiant de dégager le sens général et les idées essentielles d'un message oral et d'un texte écrit. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant quelques minutes en s'assurant de la pertinence de ses propos. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger un texte clair et cohérent d'environ 200 mots.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants et sont tirés de documents de langue anglaise authentiques dans la mesure du possible.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes: discussions en petits groupes, courts dialogues sur des situations réelles, présentations orales simples, jeux de rôles, jeux de mots, exercices de vocabulaire, exercices de grammaire, lectures et travaux connexes et rédaction de textes. Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert aussi d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales et, exercices de grammaire. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

NIVEAU II

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

604-101-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale commune (ensemble 1)		

Langue anglaise et communication

Communiquer en anglais avec une certaine aisance (0007 – atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Le cours permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées essentielles d'un message oral d'environ 5 minutes. Il permet à l'étudiant de reconnaître le sens général et les idées principales d'un texte d'intérêt général d'environ 750 mots. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 3 minutes de façon intelligible, structurée et cohérente sur un sujet d'intérêt général. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger un texte clair et cohérent d'au moins 300 mots.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Certains textes sont choisis pour faciliter la compréhension et l'utilisation de formes spécifiques de l'anglais. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : manuels et grammaires, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes: discussions, dialogues, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherche. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

604-AEB-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale propre (ensemble 2)		

Anglais programme 1

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études (000M – atteinte complète)
Préalable absolu : 604-101-03

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire de formation générale commune en anglais 604-101 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants: AEA Sciences et technologie; AEB Sciences et techniques humaines; de la gestion et de la santé; AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec une certaine aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

Les habiletés acquises lors du cours d'anglais de formation commune sont maintenant mises en oeuvre dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle et écrit pour effectuer des tâches spécifiques liées aux programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général et les idées principales d'un message oral (d'environ 5 minutes) ou écrit (d'environ 750 mots) et à utiliser les informations pertinentes à la tâche. Il livre un message oral (d'au moins 3 minutes), riche en information, utilisant la terminologie appropriée. Il produit des communications écrites (d'environ 300 mots), en portant attention à leur cohérence et leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique. Dans ces communications (orales et écrites), l'étudiant assure une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés proviennent des programmes du regroupement. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants: manuels, radio, télévision, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes: discussions, dialogues, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture et rédaction d'une variété de textes à des fins spécifiques, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes et répond à des questions.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et visionne des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes et répond à des questions.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes et travaux connexes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, exercices de grammaire et recherche. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

NIVEAU III

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

604-102-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale commune (ensemble 1)		
Langue anglaise et culture		
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (0008 – atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours s'adresse à un étudiant de niveau intermédiaire avancé. Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes socioculturels.

Le cours permet à l'étudiant d'identifier les idées essentielles d'un message après une seule écoute. Il permet à l'étudiant de déterminer les éléments suivants d'un texte écrit : le sens général, les principaux éléments, la structure et l'intention de l'auteur. Le cours amène l'étudiant à s'exprimer oralement pendant au moins 5 minutes sur un sujet en faisant référence à un ou des documents et en utilisant un vocabulaire pertinent avec une prononciation, une intonation et un débit

généralement corrects. Enfin, le cours permet à l'étudiant de rédiger un texte clair et cohérent de 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles et ce, avec une application convenable des codes grammatical et orthographique, une utilisation généralement correcte des temps de verbe et une variété de structures de phrase.

Les thèmes abordés sont de nature socioculturelle. Ils proviennent des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes, travaux connexes à la lecture, à l'écriture et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et fait des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherche. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

604-AFB-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale propre (ensemble 2)		
Anglais programme 2		
Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études (000N – atteinte complète)		
Préalable absolu : 604-102-03		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à un étudiant qui a réussi le niveau intermédiaire avancé de formation générale commune en anglais 604-102 et dont le programme fait partie de l'un des regroupements suivants : AEA Sciences et Technologie, AEB Sciences et techniques humaines, de la gestion et de la santé, AEC Arts, lettres et communications graphiques. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

NIVEAU IV

Un test de classification détermine quel niveau l'étudiant sera appelé à suivre.

604-103-03	2-1-3	2 unités
Anglais (604) - Formation générale commune (ensemble 1)		
Culture anglaise et littérature		
Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires (0009 – atteinte complète)		

Les habiletés acquises lors du cours d'anglais de formation commune sont maintenant mises en oeuvre dans un contexte spécialisé. L'étudiant écoute, lit, parle et écrit pour effectuer des tâches spécifiques liées aux programmes de son regroupement. Ainsi, l'étudiant est appelé à reconnaître le sens général d'un message oral ou écrit et d'utiliser les informations pertinentes à la tâche. Il livre un message oral, riche en information, utilisant la terminologie appropriée. Il produit des communications écrites d'environ 500 mots, en portant attention à leur cohérence et leur clarté ainsi qu'aux codes grammatical et orthographique. Dans ces communications (orales et écrites), l'étudiant assure une adéquation entre le procédé de communication choisi, le type de document et le contexte de communication. Il rend le tout accessible à un non-expert.

Les thèmes abordés proviennent des programmes du regroupement. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, revues, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes : discussions, débats, présentations orales, jeux de rôles, lecture d'une variété de textes et travaux connexes à la lecture, à l'écriture (rédaction de textes à des fins spécifiques) et à une prise de conscience des erreurs typiques de son écriture (orthographe, grammaire, syntaxe, vocabulaire). Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Au laboratoire, l'étudiant écoute des enregistrements et regarde des vidéos. Au moyen d'équipements spécialisés, il converse avec d'autres étudiants, s'enregistre et analyse sa conversation. Il utilise des logiciels et se sert d'Internet. Il prend des notes, répond à des questions et rédige des résumés.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lecture de textes, rédaction de textes, préparation de notes pour des activités orales, correction de la grammaire et recherche. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de la formation générale s'adresse à l'étudiant de niveau avancé. Il se veut une introduction à la littérature de langue anglaise. Il vise aussi à développer chez l'étudiant une capacité de réflexion et d'analyse dans le domaine des lettres.

Le cours présente les concepts et notions de base en analyse littéraire à partir de divers genres d'oeuvres. Le cours amène progressivement l'étudiant à maîtriser les outils et méthodes d'analyse, lui permettant de rédiger une analyse littéraire conçue comme un texte organisé d'au moins 600 mots. L'étudiant doit aussi présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.

Il comporte deux volets principaux. En premier lieu, la manière d'aborder une nouvelle par les éléments de la fiction (temps et lieu, schéma narratif, caractérisation) et par les éléments du style littéraire (symbolisme, humour, ironie, figures de style). En second, la manière d'aborder un poème par l'analyse formelle, l'analyse littéraire et le thème.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Durant le cours, l'étudiant suit la présentation magistrale de la théorie. Il participe en posant des questions et en partageant ses connaissances. Il présente oralement l'analyse d'une oeuvre littéraire ou socioculturelle en anglais. Il prend des notes, effectue certains travaux (tests de compréhension, rédactions courtes). Lors de la rédaction de fin de session, l'étudiant peut exploiter les notions d'analyse littéraire acquises pendant le cours en utilisant le vocabulaire approprié. À l'occasion, l'étudiant visionne des versions cinématographiques de textes déjà étudiés en vue d'une analyse comparative.

Hors de la classe, l'étudiant fait des lectures, répond à des questions de compréhension de texte et effectue des travaux écrits (résumés, analyses comparées, etc.), en portant une attention particulière à la qualité de l'expression. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites.

Éducation physique

604-AFX-03 2-1-3 2 unités
Anglais (604) - Formation générale propre
(ensemble 2)

Anglais programme 3

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (000P – atteinte complète)

Préalable absolu : 604-103-03

109-103-02 1-1-1 1 unité
Éducation physique (109) - Formation générale
commune (ensemble 1)

Santé et éducation physique

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé (0064 – atteinte complète)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours d'anglais est un cours de formation générale propre au programme. Il s'adresse à l'étudiant qui a réussi le niveau avancé de formation générale commune en anglais 604-103. Le cours a pour but d'amener l'étudiant à communiquer de façon nuancée en anglais et à développer chez lui l'esprit critique.

Le cours permet à l'étudiant de communiquer un message oral substantiel et de rédiger un texte (d'environ 600 mots) liés à son champ d'études. Les deux doivent être accessibles à un non-expert. Pour la lecture, l'étudiant emploie les outils et les méthodes présentés en classe pour analyser des textes complexes. Il doit pouvoir s'exprimer en anglais à partir de sources de langue française en utilisant une formulation appropriée et une terminologie équivalente.

Les thèmes abordés proviennent des champs d'études des étudiants. Ils sont tirés des médias de langue anglaise suivants : radio, télévision, livres, journaux et Internet.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, travaillant individuellement, en paires et en groupe, participe aux activités suivantes : discussions, lecture d'une variété de textes ainsi que des travaux connexes à la lecture et à l'écriture (de courts textes mettant en valeur des aspects précis du processus de rédaction déjà vus en classe). Il participe aussi en posant des questions et en partageant ses connaissances.

Hors de la classe, l'étudiant complète des travaux hebdomadaires : lectures, rédaction, recherche et préparation de notes pour les activités orales. Il se prépare pour les évaluations orales et écrites. Comme projet de fin de session, il rédige un texte lié à son champ d'études, en portant une attention particulière à la qualité de l'expression.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce premier cours d'éducation physique amène l'étudiant à analyser ses habitudes de vie, à apprécier son état de santé et à réaliser le rôle de l'activité physique et de saines habitudes de vie sur le maintien d'une bonne santé.

L'étudiant est amené à faire une réflexion personnelle où le jeu, le sport et l'activité physique en général sont appréhendés d'un point de vue critique au regard de sa vie de jeune adulte.

L'étudiant doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Cette pratique lui permet de consolider ses acquis théoriques en lui laissant le goût d'aller plus loin dans l'exploration de ses capacités.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées à chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés : travaux en atelier, recherche personnelle, mises en situation, résolutions de problèmes, etc. De plus, l'étudiant exécute les différents tests, prend les mesures pertinentes et en interprète les résultats.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Hors de la classe, l'étudiant lit la matière à venir et complète les exercices suggérés. En fin de session, à la suite de l'évaluation personnelle de ses besoins, de ses capacités et de ses facteurs de motivation, l'étudiant justifie son choix de 2 activités physiques favorisant sa santé.

109-104-02 0-2-1 1 unité
Éducation physique (109) -Formation générale
commune (ensemble 2)

Activité physique

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une
activité physique (0065 – atteinte complète)

109-105-02 1-1-1 1 unité
Éducation physique (109) -Formation générale
commune (ensemble 3)

**Intégration de l'activité physique à son mode
de vie**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa
pratique de l'activité physique dans une
perspective de santé (0066 – atteinte complète)
Préalables absolus : 109-103-02 et 109-104-02

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours d'éducation physique permet à l'étudiant de s'engager dans une démarche personnelle qui lui donne le goût et le plaisir de l'activité physique et qui sollicite son sens des responsabilités et sa capacité de se prendre en main.

L'étudiant doit se fixer des objectifs d'apprentissage moteurs et affectifs accessibles dans un contexte lui permettant d'accéder à un certain niveau de réussite. L'efficacité intègre donc les notions de succès, de respect des capacités de chacun et de régularité dans la pratique de l'activité physique. Ce cours permet à l'étudiant d'expérimenter systématiquement une démarche par objectifs avec obligation de résultats axée sur l'amélioration de ses habiletés et attitudes.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées à chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant effectue d'abord un relevé initial de ses forces et de ses faiblesses en regard des habiletés et des attitudes exigées par l'activité physique qu'il a choisie, ensuite il formule ses objectifs personnels relatifs à ces habiletés et attitudes et en identifie les critères de réussite. Enfin, l'étudiant fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. Par la tenue d'un journal de bord, il évalue l'évolution de ses objectifs, les modifie si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en recherchant l'efficacité selon une approche favorisant la santé, c'est-à-dire en respectant ses capacités et les règles de sécurité.

Comme travail personnel, l'étudiant complète les apprentissages réalisés en classe dans le but d'améliorer son efficacité et d'atteindre ses objectifs fixés en début de session.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce troisième cours termine la séquence des cours d'éducation physique.

Ce cours vise à amener l'étudiant à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie et de vivre l'activité physique dans un contexte reflétant sa réalité sociale et environnementale, notamment par une meilleure connaissance des facteurs qui en facilitent la pratique. L'étudiant applique les acquis des deux premiers cours par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques sous la supervision de son enseignant, d'autre part.

L'étudiant doit rechercher des solutions personnelles assurant un mieux-être durable et réaliser son programme à l'extérieur des heures de cours.

Le contenu spécifique des cours varie selon les activités physiques proposées à chaque session. L'étudiant fait son choix de cours au moment de l'inscription. Un cahier présente alors le contenu des cours offerts.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Lors de la partie théorique, l'étudiant suit les présentations des différentes notions théoriques faites par l'enseignant, prend des notes, pose des questions, participe aux discussions et effectue les exercices qui lui sont proposés.

L'étudiant évalue d'abord ses possibilités et ses limites par rapport aux facteurs qui favorisent la pratique de l'activité physique, ensuite il établit ses priorités selon ses besoins, ses capacités, ses intérêts et ses facteurs de motivation. Enfin, il fixe les objectifs de son programme personnel en identifiant les critères de réussite et fait un choix judicieux des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs.

Tout au cours de la session, l'étudiant pratique une activité physique de son choix en respectant ses capacités et les règles de sécurité. Il doit, de plus, démontrer qu'il respecte une démarche visant l'efficacité conduisant à des effets bénéfiques sur la condition physique et conduisant à la maîtrise d'habiletés motrices.

Par la tenue d'un journal de bord, l'étudiant fait un compte rendu hebdomadaire des activités de son programme personnel, évalue l'évolution de ses objectifs, les modifie si nécessaire ou en formule de nouveaux. À la fin du cours, l'étudiant fait un retour critique sur sa démarche, établit des liens significatifs entre les 3 cours de la séquence et réfléchit sur ses perspectives futures en regard d'une pratique régulière d'activités physiques.

Hors de la classe, l'étudiant réalise les activités de son programme personnel en composant avec les contraintes qui sont associées à sa vie d'étudiant.

Note importante pour tous les cours d'éducation physique

Le Collège publie à l'automne et à l'hiver, un *Guide de choix de cours en éducation physique* qui décrit, pour chacun des trois cours d'éducation physique, les activités et disciplines sportives proposées à cette session.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire vise à mettre l'étudiant en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études. L'étudiant inscrit en *Techniques d'intervention en délinquance* doit donc atteindre deux objectifs de formation (de deux unités chacun) dans un ou deux des domaines suivants :

CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE (105)

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1) (000X).

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2) (000Y).

LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE (204)

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1) (0011).

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2) (0012).

ART ET ESTHÉTIQUE (504)

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1) (0013).

Réaliser une production artistique (ensemble 2) (0014).

LANGUES MODERNES (607 OU 609)

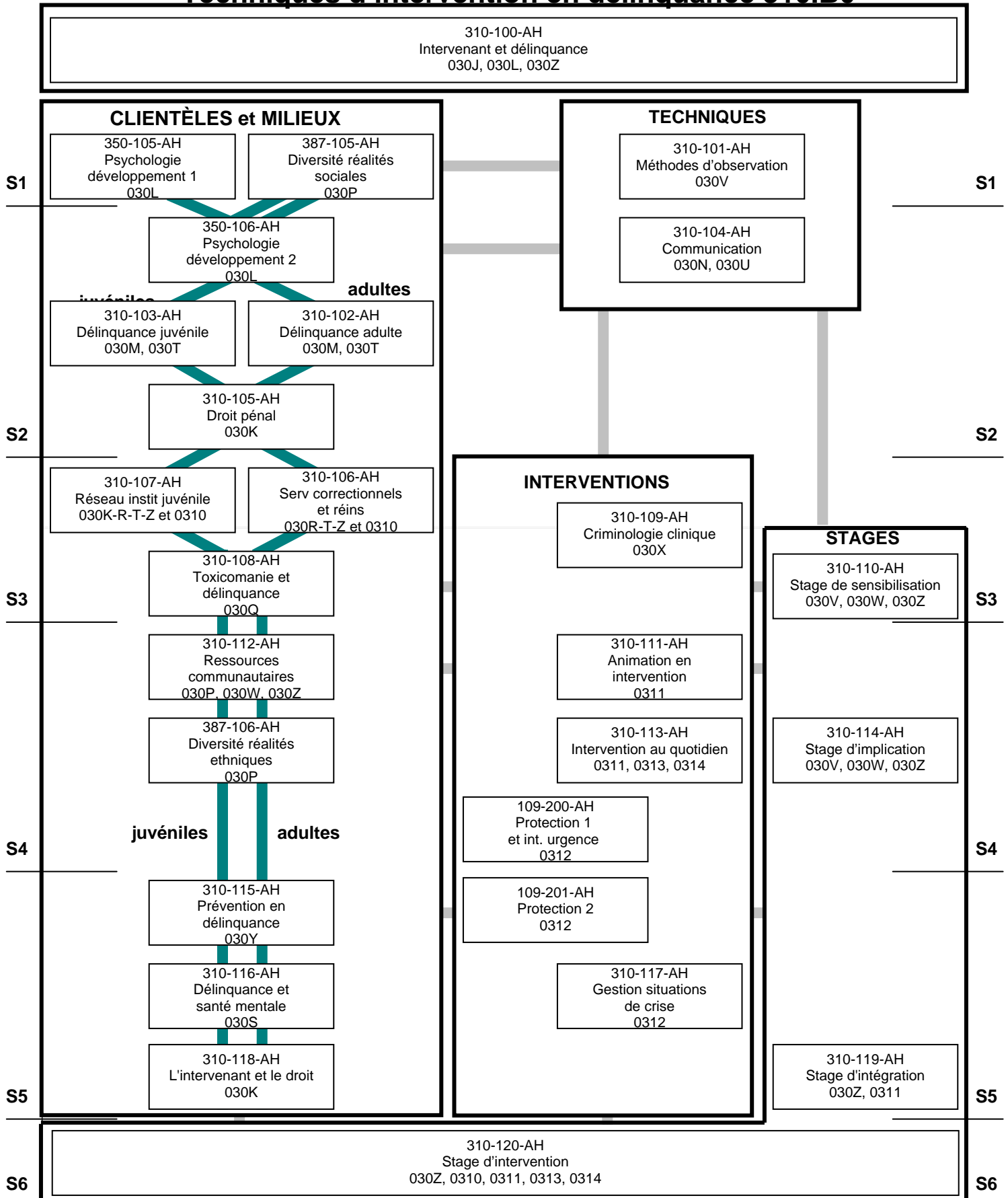
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1) (000Z)

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2) (0010).

Note importante pour tous les cours de formation générale complémentaire

Le Collège publie à l'automne et à l'hiver, un *Guide de choix de cours en formation générale complémentaire* qui décrit, pour chacun des domaines, les cours proposés à cette session. L'étudiant doit compléter deux cours de formation complémentaire dans son programme.

Logigramme pédagogique – Techniques d'intervention en délinquance 310.B0



Formation spécifique en Techniques d'intervention en délinquance

(62,66 unités)

On trouvera, ci-dessous, la description des cours tels que conçus et développés au Collège Ahuntsic par les enseignants des départements concernés, à partir du programme Techniques d'intervention en délinquance 310.B0.

Session 1

310-100-AH 3-1-2 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

L'intervenant et la délinquance

Analyser la fonction de travail (030J - atteinte complète), Analyser l'origine de la délinquance (030L - atteinte partielle), Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de sensibiliser l'étudiant aux diverses fonctions de travail en intervention en délinquance, d'amorcer une réflexion sur le phénomène de la criminalité contemporaine et d'en dégager les principales explications.

Ce cours permet à l'étudiant de connaître la mission et les principales composantes des milieux d'intervention, les rôles et les tâches qu'il sera appelé à remplir ainsi que les exigences auxquelles il devra se conformer. L'étudiant est en mesure de décrire les habiletés exigées par les milieux de travail ainsi que les attitudes et comportements souhaités. De plus, l'étudiant identifie les concepts de base en criminologie ainsi que les principaux facteurs reliés à la criminalité, tant chez les adultes que chez les adolescents.

Les principaux thèmes abordés sont : les éléments de base en criminologie, la déviance, la marginalité et la criminalité; les valeurs liées à la délinquance; l'évolution du concept de réaction sociale; les facteurs criminogènes ; la prévention; l'intervention auprès des contrevenants; le cheminement du contrevenant à travers les différentes étapes du système de justice pénale; la description des différents milieux d'intervention institutionnels ou communautaires ; les exigences liées à la fonction et les habiletés à développer ; les valeurs et l'éthique de la profession; les critères d'embauche et les perspectives d'emploi.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant discute des notions de base présentées lors des exposés de l'enseignant ou du visionnement de documents audio-visuels. Il est invité à interagir avec des personnes-ressources issues de divers milieux d'intervention.

En atelier, l'étudiant travaille à partir de textes présentés par l'enseignant ou d'histoires de cas ainsi qu'à partir d'informations cueillies dans les médias. Il est aussi appelé en équipe à se prononcer sur des sujets d'actualité.

Comme travail personnel, l'étudiant fait les lectures recommandées par l'enseignant et complète les apprentissages réalisés en classe en consultant les documents suggérés en classe. Il rédige des commentaires à la suite de discussions tenues en classe ainsi qu'un bilan des acquis réalisés durant le cours. Dans une réflexion écrite, il se situe personnellement en regard des valeurs préconisées par les divers milieux d'intervention et de celles véhiculées par la clientèle ainsi que face aux exigences de l'éthique professionnelle.

310-101-AH 1-2-3 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Méthodes d'observation

Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie (030V - atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours vise à sensibiliser l'étudiant à la nécessité d'observer des lieux et des individus dans leur milieu et d'en faire une lecture propre à permettre une action efficace; à l'informer sur diverses méthodes d'observation; à l'habiller à transmettre les données recueillies en se servant du vocabulaire technique approprié; à lui faire utiliser ces données en vue d'un plan d'action éventuel et à analyser sa démarche d'observateur.

Au terme de ce cours l'étudiant doit être en mesure d'utiliser certaines méthodes pour recueillir des données sur des lieux, des individus, des comportements et des changements de comportement individuels ou dans un groupe; de faire l'analyse de ses observations en dégagant les faits des interprétations; de reconnaître la nécessité de formuler des hypothèses convenables

quant à l'explication des comportements observés; de transmettre oralement et par écrit le résultat de ses observations et de reconnaître ses principales forces et faiblesses en tant qu'observateur. Il doit également reconnaître le vocabulaire et la structure générale des plans d'intervention.

Les principaux thèmes abordés sont : le processus de la perception, les types d'observation, les objets, les techniques et les rapports d'observation, les plans d'intervention ainsi que les qualités d'un bon observateur.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, à partir d'un recueil de textes, de films et d'acétates, l'étudiant se familiarise avec les différentes étapes du processus de la perception, les principaux facteurs qui l'influencent et les méthodes utilisées pour observer des lieux et des individus.

En laboratoire, seul ou en équipe, il procède à des expériences d'observation en utilisant d'abord du matériel écrit et audio-visuel. Par la suite, il est invité à observer un lieu, un individu et finalement un groupe d'individus. Dans tous ces cas, il transmet ses observations en utilisant les divers outils retrouvés dans les milieux de travail. Enfin, tout au long de la session, il tente d'identifier les difficultés personnelles rencontrées dans les situations d'observation expérimentées.

Comme travail personnel, l'étudiant reprend dans divers milieux de vie et avec des personnes différentes, certaines des expériences réalisées en laboratoire. Il poursuit également sa réflexion quant aux forces et faiblesses qu'il se reconnaît en tant qu'observateur.

350-105-AH	2-2-2
Psychologie (350)	
Psychologie du développement 1	
Analyser l'origine de la délinquance (030L - atteinte partielle)	

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours de psychologie amène l'étudiant à mieux comprendre et à expliquer le processus complexe qu'est le développement humain. Dans un premier temps, le cours couvre la période de la vie s'étendant de la conception de l'enfant jusqu'à l'âge de 12 ans. Puis, il vise à initier l'étudiant à la période de l'adolescence, se centrant tout particulièrement sur la puberté et ses répercussions sur les autres aspects du développement humain.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure : d'analyser les principaux facteurs susceptibles de favoriser le développement de l'individu; de distinguer les différentes étapes de l'évolution physique, psychomotrice, cognitive, affective et sociale de l'enfant; de dégager théories et faits concernant le développement de l'enfant; d'analyser des situations vécues et de faire le lien avec le contenu théorique;

d'utiliser le vocabulaire psychologique approprié pour décrire les séquences et caractéristiques du développement humain; de comprendre le développement humain comme un processus dynamique et complexe; de démontrer une connaissance adéquate du développement physique à l'adolescence et de l'influence de celui-ci sur le vécu adolescent.

Dans le cadre de ce cours, l'examen des différentes étapes du développement de l'enfant (période prénatale, naissance, 0-3 ans, 3-6 ans, 6-12 ans) sera effectué aux plans physique, cognitif et moral, de même que sous l'angle des relations sociales et de la personnalité. Les tâches propres à chacune de ces périodes de vie seront décrites et analysées. Pour faire le lien avec le cours *Psychologie du développement 2*, le développement physique à l'adolescence sera abordé.

L'étude de ces périodes de la vie permettra de reconnaître les facteurs de protection susceptibles de favoriser un développement optimal chez l'individu, de maintenir son équilibre et d'assurer son intégration harmonieuse à la société : besoins identifiés et comblés ou satisfaits, attachement, caractéristiques personnelles de l'enfant, relations avec les parents et amis, modèles disponibles, milieux de vie de l'enfant, concept de soi et estime de soi. Les principales théories du développement humain serviront de toile de fond à une compréhension scientifique de celui-ci.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, lors des exposés théoriques, l'étudiant prend des notes et participe activement en posant des questions d'approfondissement et de clarification.

Durant les périodes de laboratoire, l'étudiant réalise des exercices d'application et des analyses de textes; il procède à des études de cas, à des interrogations et réflexions individuelles ou de groupe, parfois consécutive à des présentations vidéo. Il participe également à des discussions et peut être amené à effectuer des entrevues, des observations ou des mini-enquêtes sur des thèmes reliés au contenu du cours.

Hors classe, l'étudiant fait les lectures demandées dans le manuel de base. Il rédige également un travail de session pouvant consister en un exposé oral précédé d'une recherche documentée sur un thème approuvé par l'enseignant, selon un canevas préalablement défini.

387-105-AH	2-1-3	2 unités
Sociologie (387)		
Diversité des réalités sociales		
Tenir compte de la diversité des réalités sociales et ethnoculturelles (030P - atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise la description des phénomènes sociaux tels que vécus dans leur normalité. Ceci permet à l'étudiant d'acquérir un cadre de référence pour les cours de criminologie subséquents. Il cherche

également à faire connaître aux futurs techniciens d'intervention en délinquance la diversité des réalités sociales actuelles.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure de mieux percevoir la société, ses institutions, ses disparités socio-économiques, sa diversité socioculturelle, sexuelle, etc. Il est capable de mieux cerner les perceptions sociales de différents phénomènes et problèmes sociaux. Enfin, il est à même de mieux saisir l'origine des changements sociaux et leurs conséquences parfois problématiques.

Ce cours présente des notions sociologiques fondamentales telles que culture, valeurs, sanctions, socialisation, changement social et problème social. Il aborde des thématiques telles que la famille, l'école comme lieu de socialisation, la pauvreté, l'exclusion sociale, l'orientation sexuelle, la condition des femmes. Il étudie aussi les manifestations d'intolérance à l'égard de personnes différentes.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Afin de favoriser l'apprentissage, ce cours comporte des exposés magistraux, des discussions, des rencontres et des échanges avec des personnes issues de différents milieux sociaux et culturels.

Pour la période de laboratoire, il est prévu : travail d'observation sur le terrain, études de cas, résolution de problèmes.

Des lectures, des exercices formatifs, des travaux de recherches sont à effectuer à l'extérieur de la classe.

Session 2

310-102-AH 2-1-2 1,66 unité
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)

Délinquance adulte

Caractériser les clientèles délinquantes (030M - atteinte partielle), Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (030T - atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de saisir les problématiques de délinquance et le portrait de la criminalité, d'y évaluer le risque de passage à l'acte et d'y relier les modes d'intervention à privilégier.

À la fin du cours, l'étudiant reconnaît les différentes typologies de crimes et de criminels ainsi que le portrait évolutif de la criminalité. Il identifie les profils de personnalité, ainsi que les délits, les valeurs et les motivations qui les sous-tendent. Il détermine les mécanismes du passage à l'acte, du développement de la conduite délinquante adulte, du potentiel de dangerosité et du risque de récidive. Il identifie les diverses évaluations et les pistes d'intervention qui y sont reliées.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les typologies de crimes contre la personne, de crimes contre les biens, de crimes économiques, de crimes reliés aux stupéfiants et de crimes reliés à la technologie ; la distinction entre les types de criminels, entre la criminalité des femmes et celle des hommes et entre les différents groupes criminalisés ; les profils de personnalité, les caractéristiques propres à la délinquance adulte, la dangerosité, le passage à l'acte, le risque de récidive ainsi que les plans d'évaluation et d'intervention.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant participe activement et questionne la théorie présentée sous forme d'exposés magistraux, de lectures et de documents audiovisuels.

En laboratoire, l'étudiant explore des dossiers de délinquants adultes. Il évalue l'intégration de ses acquis au niveau de ses connaissances, de son vocabulaire, de ses habiletés et de ses comportements et de ses valeurs face à la délinquance adulte.

Le travail personnel consiste à lire des textes et à produire des réflexions concernant la délinquance adulte.

310-103-AH 3-1-2 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)

Délinquance juvénile

Caractériser les clientèles délinquantes (030M - atteinte partielle), Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (030T - atteinte partielle)

Préalable : 350-106-AH (CR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de saisir les différentes problématiques rencontrées (troubles de comportements et délinquance juvénile) en tenant compte du développement de la personne ainsi que d'évaluer le risque de passage à l'acte et de relier les modes d'intervention à privilégier.

À la lumière de l'ensemble des facteurs criminogènes, l'étudiant sera en mesure d'identifier les comportements problématiques à risque pour la conduite délinquante, de reconnaître les particularités de chaque type de délinquance, des délits et des motifs sous-jacents. Il pourra cibler le potentiel d'agir de l'individu et les actions à privilégier.

Les principaux thèmes sont : les problèmes à l'origine de la mésadaptation sociale (tels que l'abandon, la négligence, l'abus physique, l'abus sexuel); les troubles de comportement (tels que la toxicomanie, la fugue, la prostitution, le suicide); les comportements délinquants (délits contre les biens, délits contre la personne, délits reliés aux stupéfiants, fonctionnement des gangs de rue). Les facteurs de passage à l'acte ainsi que les pistes d'intervention en délinquance

juvénile sont également abordés et ce, pour chacune des problématiques mentionnées.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant participe activement aux exposés de l'enseignant. Il prend part à des discussions relatives à des sujets d'actualité impliquant des jeunes en difficulté afin d'élargir ses connaissances et se positionner en tant que futur intervenant.

À partir d'histoires de cas, de plans d'intervention et de rapports d'évaluation, l'étudiant se sensibilise aux différentes problématiques reliées à la clientèle juvénile, en analyse les facteurs de risque dans le but de formuler une opinion sur le passage à l'acte.

Comme travail personnel, l'étudiant fait des lectures préparatoires et complète les exercices sur les différentes problématiques étudiées.

310-104-AH	2-2-2	2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)		

Techniques de communication

Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches (030N - atteinte complète), Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance (030U - atteinte complète)
Préalable : 310-101-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours a pour but de sensibiliser l'étudiant à l'importance de la communication tant avec des individus délinquants et leurs proches qu'à l'intérieur d'un groupe ou d'une équipe de travail. De plus, il lui permet de développer des techniques et des attitudes susceptibles de favoriser une communication efficace et s'interroger sur ses forces et faiblesses en tant que communicateur.

À la fin du cours, l'étudiant est en mesure d'identifier les éléments constitutifs du processus de communication, les caractéristiques qui définissent un groupe ainsi que les principales barrières à la communication. Également, l'étudiant est capable de s'entretenir avec une personne délinquante, ses proches, les membres de l'équipe de travail en appliquant des techniques de communication et en démontrant des attitudes positives (écoute active, respect, empathie...). Aussi, il peut formuler clairement et précisément des demandes et des critiques, répondre à celles-ci, interpréter les messages verbaux et non-verbaux reçus et conduire des entrevues. Il est en mesure de transmettre verbalement ou par écrit, l'information pertinente au suivi. Il s'intègre à une équipe de travail et participe aux tâches et à la résolution de problèmes ou conflits qui peuvent s'y produire.

Les principaux thèmes abordés par ce cours sont : les notions de base de la communication (émetteur, récepteur, message, langage verbal et non-verbal), le groupe (caractéristiques, rôles..), les éléments

favorisant une communication efficace (techniques : écoute active, questions, silence, résolution de problèmes ou conflits...), attitudes positives : accueil, empathie...), rédaction de notes de suivi. Le cours aborde aussi les règles de fonctionnement du travail en équipe et les éléments de cette formule de travail : être membre d'une équipe (rôles, tâches, responsabilités), facteurs favorisant le travail d'équipe, le leadership, la gestion des rencontres d'équipe, la planification du travail, le règlement des conflits.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant, se familiarise à l'aide de textes, d'extraits filmés ou sonores de communication, avec le processus de la communication et du travail d'équipe dans les divers aspects qu'ils impliquent et il présente des réponses à des mises en situation écrites qui lui sont présentées

En laboratoire et en classe, il met en pratique divers aspects techniques de la communication et du travail en équipe soit en procédant à des mises en situation de communication, d'entrevue et de résolution de problèmes ou de conflits. Enfin, seul, il produit des notes de suivi.

Comme travail personnel, l'étudiant est appelé à analyser les techniques et attitudes démontrées lors des laboratoires enregistrés de communication, d'entrevue et de résolutions de conflits, ainsi qu'à rédiger des notes de suivi. De plus, il doit poursuivre sa réflexion quant aux qualités démontrées et aux difficultés rencontrées dans les situations de communication ou de travail d'équipe.

310-105-AH	2-1-2	1,66 unité
Techniques auxiliaires de la justice - Droit (310)		
Droit pénal		
Se reporter à la législation relative à la délinquance (030K - atteinte partielle)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de faire connaître à l'étudiant les lois pénales les plus importantes notamment, le Code criminel et certaines autres lois connexes reliées aux fonctions et aux responsabilités d'un intervenant. Il lui rappelle brièvement le système judiciaire, le processus qui y est associé et le rôle de ses principaux participants. Il l'introduit aux droits et libertés énoncés dans les Chartes canadienne et québécoise.

À la fin de ce cours, l'étudiant peut décrire les principales composantes du système judiciaire et reconnaître les étapes du processus suivi. L'étudiant est capable de nommer les rôles, devoirs et fonctions des personnes qui interviennent au cours des différentes étapes du processus judiciaire. Il est apte également à repérer l'information pertinente par la connaissance qu'il acquiert de la structure du *Code criminel* et d'autres lois pénales. Il distingue un acte criminel, d'une infraction mixte et d'une infraction sommaire. Il identifie les infractions, leurs composantes et les peines qui leur sont

rattachées. Il peut rechercher de l'information dans le *Code de procédure pénale* et certaines lois pénales provinciales. Enfin, il différencie les droits et libertés reconnus aux citoyens.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : le fonctionnement du système judiciaire, la structure du *Code criminel* et de certaines lois connexes comme la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, la *Loi sur l'identification des criminels*, la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*, du *Code de procédure pénale* ainsi que l'étude de certaines infractions qui entraînent son application, les Chartes canadienne et québécoise.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste aux présentations théoriques en posant des questions.

Comme travaux pratiques, il fait des exercices de consultation et de repérage d'information dans le *Code criminel*, les lois connexes à celui-ci, le *Code de procédure pénale* et dans certaines lois provinciales. Il fait le même apprentissage dans les Chartes canadienne et québécoise. Il résout des problèmes-types en s'appuyant sur les principes à la base de ces législations pénales. Il analyse des histoires de cas qui concernent les diverses situations dans lesquelles se retrouvent fréquemment les citoyens.

Comme travail personnel, l'étudiant doit lire des textes préparatoires aux rencontres et effectuer des exercices.

350-106-AH	2-1-2	1,66 unité
Psychologie (350)		
Psychologie du développement 2		
Analyser l'origine de la délinquance (030L - atteinte partielle)		
Préalable : 350-105-AH (PR)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce deuxième cours de psychologie vise à poursuivre l'étude du processus complexe qu'est le développement humain. Le cours aborde les changements cognitifs, moraux, affectifs et sociaux qui influencent le développement l'être humain à l'adolescence et à l'âge adulte.

À la fin du cours, l'étudiant est en mesure : d'analyser le comportement de l'adolescent et de l'adulte en tenant compte des grandes théories du développement et des lois de l'apprentissage; de démontrer une connaissance suffisante et une compréhension adéquate de la nature et de l'interaction des changements physiques, sexuels, cognitifs, moraux, affectifs, et sociaux chez l'adolescent et l'adulte; de saisir les principaux besoins et tâches développementales associés à l'adolescence et à l'âge adulte; de manifester une compréhension adéquate des difficultés d'adaptation survenant à l'adolescence et à l'âge adulte, imposées parfois par certains événements

et milieux de vie; d'appliquer les concepts théoriques à sa propre évolution psychologique afin de chercher à se connaître et à se comprendre davantage; d'appliquer les concepts théoriques acquis à des situations de vie; de manifester une attitude critique; d'identifier et de confronter ses préjugés sur le développement humain aux données scientifiques disponibles.

Dans le cadre de ce second cours de psychologie l'impact de l'éveil de la sexualité ainsi que la recherche d'identité sont abordés en lien avec le développement physique (*Psychologie du développement 1*), cognitif, moral, affectif et social de l'adolescent. L'étude de ces aspects du développement porte ensuite sur l'âge adulte, une fois examinés les concepts de maturité et de vieillissement.

Le cours cerne également les principales tâches développementales propres à l'adolescent et à la personne adulte, en tenant compte des conséquences psychologiques et sociales de certains événements et contextes de vie. Les facteurs de protection qui orientent l'individu vers un développement harmonieux sont également pris en considération. Les principales théories explicatives du développement humain et les concepts reliés constituent la base d'une compréhension approfondie du développement humain à ces périodes de vie.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, lors des exposés théoriques, l'étudiant prend des notes et intervient en posant des questions d'approfondissement et de clarification. La lecture du manuel, préliminaire à l'assistance aux cours, prépare l'étudiant aux exposés théoriques, aux activités d'intégration proposées et rehausse la qualité des échanges pendant les cours.

Lors de périodes d'ateliers, l'étudiant fait des exercices diversifiés d'analyse et de compréhension afin d'intégrer la matière préalablement présentée. Il assiste à la présentation de documents audiovisuels pertinents, lit divers textes choisis par l'enseignant, effectue des observations et des mini-enquêtes pour mieux saisir certains aspects du développement adolescent et adulte. Des ateliers de discussion, des mises en situation et des études de cas visent l'application de concepts théoriques acquis préalablement. L'implication active de l'étudiant à ces activités d'apprentissage favorise sa compréhension et sa réussite du cours.

Hors classe, l'étudiant doit réaliser deux travaux de session. Un premier travail effectué individuellement propose à l'étudiant d'analyser une histoire de cas en utilisant les notions théoriques du cours acquises lors de la partie portant sur l'adolescence. Un deuxième travail réalisé en équipe peut comporter une partie « terrain » où les étudiants mènent une enquête, une entrevue, une observation ou une analyse de film sur différents aspects du développement qui sont abordés en classe; une deuxième partie plus théorique permet l'analyse des données recueillies. Le résultat de ce dernier travail de session peut être présenté aux collègues du cours.

Session 3

310-106-AH 2-1-3 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Services correctionnels et réinsertion sociale

Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales (030R - atteinte partielle), Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (030T - atteinte partielle), Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle), Effectuer des interventions en matière de sécurité (0310 - atteinte partielle)

Préalables : 310-102-AH (PR), 310-105-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours vise à ce que l'étudiant conçoive les dimensions du rôle de l'intervenant au sein des services correctionnels canadien et québécois ainsi que dans les milieux ouverts liés à la réinsertion sociale de la clientèle adulte.

Au terme du cours, l'étudiant est en mesure de préciser ses futurs rôles et responsabilités en milieu carcéral et ouvert, tout en considérant l'éthique, le cadre légal, les valeurs et les pièges liés à l'exercice de la profession. Dans le cadre de son rôle lié à la réinsertion sociale, il émet une opinion et formule une recommandation quant au risque de passage à l'acte du délinquant et rédige des rapports d'évaluation. Enfin, l'étudiant peut appliquer des techniques de surveillance de lieux et de personnes et des mesures de sécurité dans le cadre d'événements suspects.

Les principaux thèmes abordés sont la structure et le fonctionnement général des services correctionnels canadien et québécois et des maisons de transition, l'application de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, la *Loi sur les services correctionnels*, la *Loi favorisant la libération conditionnelle des détenus* et la *Loi sur le casier judiciaire*, les mesures alternatives à l'incarcération et les droits des détenus. Le cours décrit également les activités professionnelles liées à ces milieux, les normes légales liées à la rédaction de rapports d'évaluation, à l'analyse du risque de passage à l'acte, ainsi qu'à l'application de mesures et la rédaction de rapports liés à la sécurité et aux mesures disciplinaires. Enfin, sur le plan éthique, le cours aborde les principaux pièges et problématiques auxquels l'intervenant peut faire face, leurs conséquences, ainsi que les solutions et attitudes à privilégier.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés théoriques, procède à des analyses de cas, participe à des discussions de cas en équipe et rédige des rapports

d'évaluation. Il a l'occasion d'entrer en contact avec des intervenants qui œuvrent dans les milieux concernés ainsi que des contrevenants ayant cheminé dans le système de justice pénale canadien.

Au laboratoire de situation de travail, il participe à des mises en situation relativement à l'application de mesures sécuritaires dans les milieux carcéraux et ouverts.

Comme travail personnel, l'étudiant lit des textes criminologiques ou encore liés aux règlements qui prévalent dans les milieux carcéraux et ouverts. Il rédige divers travaux de réflexion et des rapports de laboratoire ou d'analyse de cas.

310-107-AH 2-1-3 2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Réseau institutionnel juvénile

Se reporter à la législation relative à la délinquance (030K - atteinte partielle), Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales (030R - atteinte partielle), Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants (030T - atteinte partielle), Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle), Effectuer des interventions en matière de sécurité (0310 - atteinte partielle)

Préalables : 310-103-AH (PR), 310-105-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le cours vise à ce que l'étudiant analyse le rôle multidimensionnel de l'intervenant auprès de jeunes en difficulté d'adaptation ou de jeunes contrevenants au sein du réseau institutionnel juvénile.

À la fin de ce cours, l'étudiant précise ses interventions professionnelles en fonction des différentes lois s'appliquant à la clientèle juvénile. L'étudiant se représente la structure du réseau juvénile et est en mesure d'identifier les différents aspects de la fonction d'éducateur en centre de réadaptation. Il analyse différentes situations d'intervention dans le respect des lois, des mandats régissant l'intervention (protection de l'enfance, réadaptation, protection de la société) et de l'éthique professionnelle (valeurs du milieu, pièges).

Quant aux thèmes abordés, la *Loi sur la protection de la jeunesse* et la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* sont considérées dans une perspective d'intervention. Les différentes composantes du réseau (programmation, clientèle, rôle et responsabilités de l'intervenant, protocoles et procédures sécuritaires) sont analysées. Enfin, les normes relatives aux rapports d'évaluation et aux plans d'intervention sont mises en pratique.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assiste à des exposés théoriques. Des documents audiovisuels servent de toile de fond pour la compréhension du réseau et pour des discussions en groupe. Dans les échanges sur les dimensions du travail d'intervenant, l'étudiant participe activement, utilise un vocabulaire approprié au milieu et fait preuve d'ouverture d'esprit.

Des périodes de laboratoires sont utilisées pour l'analyse et la production de rapports et de plans d'intervention ainsi que pour des études de cas.

Le travail personnel consiste à lire les textes préparatoires aux cours, à analyser des situations d'intervention et à se préparer pour les évaluations.

310-108-AH	3-1-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)		
Toxicomanie et délinquance		
Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante (030Q - atteinte complète)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

L'objectif principal de ce cours est de permettre à l'étudiant de réagir face à une clientèle délinquante (jeune ou adulte) qui présente un problème de dépendance à l'alcool, aux drogues ou de jeu en tenant compte des règles et des politiques du milieu d'intervention.

À la fin du cours l'étudiant est en mesure de reconnaître et d'évaluer l'ampleur d'une consommation (facteurs liés à la substance, à la personne et à l'environnement) afin de soutenir une personne délinquante à diminuer ou à cesser sa consommation de drogues.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont: reconnaissance de la consommation de drogues (identification des drogues, dépistage des symptômes et repérage d'indices concrets et d'objets liés à la consommation, utilisation de grilles d'observation et reconnaissance du comportement d'une personne sous l'effet d'une drogue); évaluation d'une consommation de drogues en tenant compte d'éléments tels le cadre légal, l'origine de la consommation, le lien entre délinquance et toxicomanie, le profil d'un consommateur délinquant, le rôle de la consommation dans la délinquance; utilisation de grilles d'évaluation et considération des besoins de la personne; intervention auprès d'une personne présentant la double problématique toxicomanie-délinquance (pertinence des approches et des ressources, motivation, contact avec les proches, moyens de sensibilisation adaptés à la personne, connaissance et application des règles et des politiques des milieux d'intervention).

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe l'étudiant est appelé à partager ses réflexions sur la théorie et sur l'éthique professionnelle présentée, à participer à des exercices pratiques, à utiliser un vocabulaire approprié, à remplir des grilles d'observation et d'évaluation, prendre des notes et travailler en équipe sur les documents audiovisuels et les textes à lire.

En laboratoire l'étudiant fait un retour sur son contact avec la clientèle d'un groupe d'entraide, participe à un échange avec ses collègues sur les drogues et la violence et, en équipe, il fait un travail (exposé oral, mise en situation, étude de cas...) sur un thème de la toxicomanie (les lois sur les drogues, toxicomanie et VIH, toxicomanie et suicide, programme de méthadone...)

Le travail personnel consiste à lire des textes avant les cours, à préparer les rencontres d'équipe et le travail de session, à se familiariser avec les documents traitant de toxicomanie, les sites Internet, le *Centre québécois de documentation en toxicomanie* ou d'autres centres en toxicomanie.

310-109-AH	2-2-3	2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)		
Criminologie clinique		
Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques (030X - atteinte complète)		
Préalable : 350-106-AH (PR)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet de sensibiliser l'étudiant aux différentes approches cliniques utilisées en intervention auprès de la clientèle délinquante juvénile et adulte dans les milieux institutionnels et communautaires.

À la fin de ce cours, l'étudiant est en mesure de reconnaître, distinguer et d'utiliser les outils et moyens d'intervention de chacune des approches cliniques tenant compte de la dynamique de fonctionnement de la personne délinquante, de choisir une de ces approches cliniques et de l'appliquer selon le contexte suggéré.

Les principaux thèmes abordés touchent les différentes approches cliniques couramment utilisées auprès de la clientèle délinquante telles que : comportementale, thérapie de la réalité, humaniste, systémique, échelle de maturité, cognitivo-comportementale, cognitivo-développementale.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant travaille en équipe sur des textes afin de confirmer sa compréhension et de favoriser l'intégration des connaissances. En utilisant des études de cas, il établit un lien avec la délinquance et il participe à un échange en plénière.

En laboratoire, l'étudiant participe à des mises en situation utilisant les approches étudiées. Ces mises en situation se déroulent dans le laboratoire de travail et l'étudiant doit mettre en pratique les connaissances acquises en s'impliquant dans une situation simulée de travail en intervention en délinquance.

Comme travail personnel, l'étudiant doit se préparer au cours par la lecture de texte sur l'approche clinique qui sera vue en classe ce qui lui permet de se positionner face à cette dernière. Il effectue également un travail d'analyse en profondeur en appliquant une des approches cliniques vues dans le cours.

310-110-AH 1-2-1 1,33 unité
Techniques auxiliaires de la justice – Criminologie
(310)

Stage de sensibilisation

Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie (030V – atteinte partielle), Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire (030W – atteinte partielle), Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z – atteinte partielle)
Préalables : 310-100-AH (PR), 310-101-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but de ce stage est de permettre à l'étudiant d'évaluer ses affinités et sa capacité à entrer en relation avec les différents types de clientèle dans divers milieux de vie. Il permet aussi de constater les conditions d'exercice de la profession tant au niveau des tâches que des modes de fonctionnement de divers milieux dans le domaine de l'intervention en délinquance.

Pendant le stage, l'étudiant est en mesure : d'observer et de prendre contact avec différentes clientèles; d'observer les lieux et le matériel; d'analyser les principaux modes d'intervention utilisés par les intervenants selon la clientèle ou le type de milieu; de reconnaître les tâches et conditions de travail des intervenants; d'identifier chez soi, ses habiletés à entrer en relation avec la clientèle et le personnel; de prendre conscience de ses réactions, de ses perceptions et s'il y a lieu, de ses préjugés à l'égard des personnes, des milieux et des expériences vécues. De plus, il est appelé à identifier, selon ses affinités, les milieux où il pourrait éventuellement réaliser ses autres stages.

Les principaux thèmes abordés sont : les milieux d'intervention institutionnels ou communautaires et leur clientèle adulte ou juvénile, les conditions d'exercice de la profession, les attitudes et les comportements appropriés.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant participe à des ateliers portant sur la préparation au stage, l'identification de ses attentes et sur les retours des visites des milieux. Il discute et analyse ses observations et son rôle d'observateur.

Le stage se déroule en différents milieux adultes ou juvéniles, communautaires ou institutionnels où l'étudiant est appelé à effectuer des visites, à observer et à entrer en contact avec des clientèles diversifiées et avec le personnel en intervention.

Le travail personnel consiste à produire un rapport d'autoanalyse et de réflexion sur ses observations faites dans les milieux; à produire un bilan final dans lequel il démontre sa connaissance des ressources et les acquis réalisés aux niveaux du savoir-faire et du savoir-être. *C'est aussi à l'intérieur de ce stage que l'étudiant fait des démarches pour choisir un milieu de stage (avec l'approbation de son enseignant) pour son stage d'implication.*

Session 4

109-200-AH 0-2-1 1 unité
Éducation physique (109)
Protection de son intégrité physique 1 et interv. d'urgence
Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise (0312 - atteinte partielle)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours à double réussite, comporte deux parties distinctes : protection de son intégrité physique (1) et interventions d'urgence.

La première partie du cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances stratégiques et organisationnelles et des habiletés physiques lui permettant de développer sa capacité à protéger son intégrité physique de façon efficace et sécuritaire et ce, dans un contexte d'intervention en situation de crise. Cette partie du cours est axée principalement sur la prévention des agressions physiques et permet à l'étudiant de développer des connaissances et des habiletés relativement à la pratique de techniques défensives adaptées au contexte d'intervention en délinquance juvénile et adulte.

À la fin de cette première partie, l'étudiant est en mesure de démontrer sa capacité à protéger son intégrité physique. Il est capable d'évaluer la dangerosité de la situation, de reconnaître les signes précurseurs d'une agression physique, d'adopter des stratégies défensives appropriées, d'évaluer son potentiel défensif en déterminant ses limites et ses possibilités et d'effectuer les techniques défensives de base adaptées à la situation.

Les principaux thèmes abordés dans cette première partie du cours sont : les signes précurseurs d'une agression physique, les principes de défense : distance, position, attitude, esquive, vitesse et justesse de réaction, riposte; l'échelle d'agressivité, la confiance et la maîtrise de soi de même que le contact avec l'autre.

La deuxième partie du cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances et des habiletés lui permettant d'intervenir dans une situation d'urgence en effectuant adéquatement les premiers soins. Cette partie du cours conduit à l'obtention d'une carte de base en premiers soins par un organisme reconnu.

À la fin de la deuxième partie du cours l'étudiant est en mesure de reconnaître les signes et symptômes, d'évaluer la situation d'urgence, de déterminer les actions à poser et d'effectuer les premiers soins qui s'imposent.

Les principaux thèmes abordés sont : les fractures, les coupures, les brûlures, les blessures à la colonne vertébrale, le coup de chaleur, l'hypothermie, les problèmes respiratoires, les blessures aux yeux, la perte de conscience, l'intoxication et la réanimation cardio-respiratoire pour des personnes de 8 ans et plus.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Première partie du cours : la méthode de laboratoire est privilégiée. À partir de mises en situation d'intervention et de rétroaction, l'étudiant expérimente différentes situations de crise qui mettent en jeu son intégrité physique. Les mises en situation se construisent avec des partenaires de classe. Ceux-ci sont appelés à simuler des comportements plus ou moins agressifs ou violents prédéterminés et choisis parmi différents types de menaces physiques, de saisies, de frappes, d'attaques avec un objet et d'étranglements.

En guise de travail personnel, la pratique des techniques défensives apprises dans le cours devra être répétée le plus souvent possible à l'extérieur des heures de cours. Des travaux écrits d'observation, de reconnaissance et de réflexion pourront être exigés.

Deuxième partie du cours : la méthode de laboratoire est privilégiée. À partir de mises en situation d'intervention et de rétroaction, l'étudiant expérimente différentes situations d'urgence pour lesquelles il doit porter secours. Les mises en situation se construisent avec des partenaires de classe. Ceux-ci sont appelés à simuler des urgences mineures et majeures.

En guise de travail personnel, des lectures et des études de cas pourront être exigées.

310-111-AH	1-2-3	2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)		
L'animation en intervention de groupe		
Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (0311 - atteinte partielle)		
Préalable : 310-104-AH (PR)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'étudiant d'utiliser l'animation comme outil d'intervention dans les milieux de vie juvéniles et adultes.

L'étudiant est en mesure de reconnaître la dynamique d'un groupe et d'ajuster son intervention en fonction des moments de vie de groupe et des personnes sous sa responsabilité. Il est en mesure de planifier et d'animer les différentes activités des milieux tout en démontrant de l'ouverture et de la créativité tant face aux moyens à privilégier qu'à son propre potentiel.

Les principaux thèmes abordés sont : les différentes étapes pour monter une activité (identification des besoins, objectifs visés, préparation des lieux et du matériel) ; la dynamique de groupe (la participation, les climats, les rôles); repérage de mécanismes de défense; les techniques d'animation en fonction des besoins de la clientèle et des pratiques du milieu ainsi que les attitudes à développer telles le leadership, l'ouverture, l'affirmation de soi et le dynamisme.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant est appelé à participer de façon individuelle ou en sous-groupe à des exercices lui permettant d'identifier les différents phénomènes de groupe et de mettre en pratique ses habiletés d'intervention.

En laboratoire, l'étudiant expérimente une animation de groupe sur un thème proposé par l'enseignant qu'il a à organiser et à planifier et dans laquelle il met en pratique ses habiletés et ses apprentissages.

Comme travail personnel, l'étudiant effectue les lectures pour se familiariser avec les différentes théories. Tout au long du cours, des réflexions reliées à son cheminement lui permettront de développer sa capacité d'autocritique et de s'évaluer objectivement.

310-112-AH	2-1-3	2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)		
Ressources communautaires		
Tenir compte de la diversité des réalités sociales et ethnoculturelles (030P - atteinte partielle), Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire (030W - atteinte partielle), Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle)		
Préalables : 310-114-AH (CR), 387-106-AH (CR)		

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'étudiant d'apprendre à orienter adéquatement une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ou des ressources communautaires.

À la fin de ce cours l'étudiant est en mesure de référer une personne à une ressource susceptible de répondre à ses besoins. Dans son intervention il tient compte de la diversité des réalités sociales ou ethnoculturelles. En utilisant des techniques de communication, il évalue la situation d'une personne en considérant les éléments

suivants : la demande d'aide, la priorité des besoins présentés, la motivation de la personne, ses croyances, ses valeurs, ses perceptions de même que son mode de fonctionnement. Il recommande une ressource appropriée, explique en quoi cette ressource peut correspondre aux besoins de la personne, identifie les informations pertinentes à transmettre et les démarches à faire. Il reconnaît la dimension éthique des situations d'intervention tout en identifiant les pièges que l'intervenant peut rencontrer et la façon d'y faire face. Il manifeste un esprit de collaboration avec les intervenants des ressources communautaires. Il se situe sur le plan éthique et véhicule les valeurs de la profession.

Les thèmes abordés sont : l'organisation du réseau des ressources communautaires et les implications sociopolitiques, la dimension éthique des situations d'intervention, le rôle de l'intervenant en milieu communautaire, les valeurs de la profession, la philosophie d'intervention, les éléments d'analyse de la situation des personnes délinquantes ou victimes et de leur entourage, les différentes réalités sociales ou ethnoculturelles, les différentes problématiques rencontrées, les informations utiles concernant une ressource de la communauté, son mandat, les services offerts, la clientèle visée.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe l'étudiant assiste à des présentations de l'enseignant et il participe à des échanges lui permettant de se représenter les diverses facettes de l'intervention en milieu communautaire de même que la procédure pour orienter adéquatement une personne délinquante vers une ressource communautaire.

En laboratoire, l'étudiant fait un retour sur son expérience en stage d'implication et avec le témoignage des pairs il clarifie les informations utiles concernant les ressources communautaires. A partir d'histoires de cas et de mises en situation, l'étudiant applique ses connaissances théoriques; il procède à des analyses de besoins et recommande une ou des ressources appropriées

Comme travail personnel, l'étudiant prépare ses ateliers, consulte des sites Internet et effectue des lectures.

310-113-AH 1-2-3 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)

Intervention au quotidien

Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (0311 - atteinte partielle), Intervenir dans un contexte d'autorité (0313 - atteinte partielle), Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante (0314 - atteinte partielle)
Préalables : 310-101-AH (PR), 310-104-AH (PR), 310-106-AH (PR), 310-107-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de rendre l'étudiant apte à intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements, tant en contexte d'autorité que de relation d'aide.

À la fin de ce cours l'étudiant est capable de procéder à l'accueil, l'intégration et l'encadrement quotidien d'un client dans un milieu donné tout en manifestant les attitudes appropriées. En contexte d'autorité, il est en mesure de vérifier la conformité du client aux règlements, de poser ses limites, de choisir l'intervention appropriée, d'appliquer une conséquence ou une mesure disciplinaire relativement à un manquement ainsi que de faire un retour sur la mesure avec le client. En contexte de relation d'aide il peut évaluer la situation d'une personne délinquante, participer à des discussions cliniques et tenir des rencontres avec la personne délinquante dans le but d'élaborer un plan d'intervention et d'assurer le suivi de ce dernier. Il peut répondre à des demandes d'aide ponctuelles. Enfin, l'étudiant est capable d'évaluer les interventions qu'il réalise dans ces contextes de travail.

Les thèmes abordés dans ce cours sont : l'accueil, l'intégration, l'encadrement quotidien, les techniques d'intervention, le suivi clinique des délinquants et les attitudes à privilégier dans la réalisation de ces tâches.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant participe activement aux exposés de l'enseignant et au visionnement de documents audiovisuels relatifs aux habiletés à développer. Il réalise des études de cas et participe à des discussions cliniques.

En laboratoire de situation de travail, l'étudiant participe à des mises en situation touchant la réalité de l'intervention quotidienne ainsi qu'en contextes d'autorité et de relation d'aide. L'enregistrement et le visionnement en direct des mises en situation permettent aux étudiants de commenter et d'évaluer leurs habiletés.

En travail personnel, l'étudiant réalise des lectures et travaux de réflexions en lien avec les habiletés qu'il développe.

310-114-AH 0-3-1 1,33 unité
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Stage d'implication

Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie (030V - atteinte partielle), Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire (030W - atteinte partielle), Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle)

Préalables : 310-104-AH (PR), 310-110-AH (PR),
310-112-AH (CR)

387-106-AH 2-1-3 2 unités
Sociologie (387)

Diversité des réalités ethniques

Tenir compte de la diversité des réalités sociales et ethnoculturelles (030P – atteinte partielle)

Préalable : 387-105-AH

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but de ce stage, qui se donne en parallèle avec le cours *Ressources communautaires*, est de permettre à l'étudiant d'approfondir ses connaissances d'un milieu de vie communautaire.

Pendant le stage l'étudiant met en pratique les notions d'observation utilisées dans son stage de sensibilisation. À la fin de ce stage, l'étudiant est en mesure de soutenir les personnes délinquantes dans leur milieu de vie en considérant l'éthique et les valeurs de la profession. Il manifeste de l'autonomie et de la rigueur dans l'exercice de ses fonctions. Il démontre un jugement critique par rapport à ses actes et ses décisions.

Les principaux thèmes abordés sont : la dimension éthique des situations d'intervention, les valeurs de la profession, les éléments d'analyse de la situation des personnes délinquantes ou de leur entourage, l'établissement des besoins prioritaires de la personne délinquante ou de son entourage; les différentes problématiques rencontrées, les informations utiles concernant une ressource de la communauté, son mandat, les services, la clientèle visée, sa philosophie d'intervention.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Un minimum de 30 heures, se déroule dans un milieu communautaire que l'étudiant a choisi pendant son stage de sensibilisation. L'étudiant peut, parfois, être appelé à communiquer en anglais avec certains clients. De plus, il assiste à des conférences données par des professionnels des milieux.

En dehors du stage et de la classe, l'étudiant fait un rapport de stage (à remettre dans le cours de *Ressources communautaires*) et présente un compte-rendu des conférences et ateliers auxquels il a assisté.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but de ce cours est de cerner les réalités ethnoculturelles et autochtones, d'interpréter les façons de penser et d'agir des individus selon leur appartenance ethnoculturelle et de comprendre la diversité des modèles culturels et familiaux.

Au terme de ce cours, l'étudiant est en mesure de reconnaître les comportements et les valeurs de quelques communautés ethniques (asiatiques, noires, latino-américaines, arabophones et est-européennes) et des communautés autochtones.

Ces communautés sont identifiées selon leurs particularités et les problèmes qu'elles rencontrent au niveau de l'immigration, de leur intégration à la société d'accueil, de leur organisation communautaire et de leur structure familiale. On s'intéresse aussi à leurs valeurs (liées à la condition féminine, à la religion, à la consommation de drogues ou d'alcool, à la violence, au jeu), à leur perception du système de justice pénale, à leur mode de communication.

Ce cours vise aussi à cerner les manifestations d'intolérance et les comportements racistes dans les relations entre les membres des communautés ethnoculturelles et autochtones et les membres de la société d'accueil.

PRINCIPALES ACTIVITÉS 'APPRENTISSAGE

Afin de favoriser l'apprentissage, ce cours comporte des exposés magistraux, des discussions, des rencontres et des échanges avec des personnes issues de différents milieux sociaux et culturels.

Pour la période de laboratoire, il est prévu : travail d'observation sur le terrain, études de cas, résolution de problèmes.

Des lectures, des exercices formatifs, des travaux de recherches sont à effectuer à l'extérieur de la classe.

Session 5

109-201-AH 0-2-1 1 unité
Éducation physique (109)
Protection de son intégrité physique 2
Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise (0312 - atteinte partielle)
Préalables : 109-200-AH (PR), 310-117-AH (CR)

310-115-AH 1-2-3 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie (310)
Prévention en délinquance
Intervenir en prévention en délinquance (030Y - atteinte complète)
Préalables : 310-100-AH (PR), 310-102-AH (PR), 310-103-AH (PR), 310-111-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir ses connaissances sur les stratégies de protection et de développer ses habiletés physiques lui permettant d'améliorer sa capacité à protéger son intégrité physique de façon efficace et sécuritaire et ce, dans un contexte d'intervention en situation de crise. Ce cours est axé essentiellement sur la pratique de techniques défensives d'esquive, de dégagement et d'immobilisation adaptées au contexte d'intervention en délinquance juvénile et adulte.

À la fin du cours l'étudiant est en mesure de démontrer sa capacité à évaluer une situation d'agression, à prendre les décisions qui s'imposent tout en démontrant une maîtrise de soi, à effectuer différentes techniques défensives en fonction de la dangerosité de la situation et du contexte d'intervention en délinquance juvénile et adulte.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : les techniques défensives d'esquive, de dégagement et d'immobilisation adaptées à une personne délinquante juvénile ou adulte selon le cas.

PRINCIPALES ACTIVITÉS 'APPRENTISSAGE

La méthode de laboratoire est privilégiée. À partir de mises en situation d'intervention et de rétroaction, l'étudiant expérimente différentes situations qui mettent en jeu son intégrité physique. L'étudiant développe ses habiletés à l'aide d'un ou de plusieurs partenaires. Ceux-ci simulent des comportements plus ou moins agressifs ou violents qui sont prédéterminés et choisis parmi différents types de menaces physiques, de saisies, de frappes, d'attaques avec un objet et d'étranglements.

En guise de travail personnel et dans le but d'augmenter le nombre de répétition, l'étudiant doit s'assurer de pratiquer les différentes techniques défensives au moins une heure/semaine à l'extérieur des heures de cours. De plus, il pourra lui être demandé de se questionner et de réfléchir en établissant des liens avec le cours : Intervention en situation de crises.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de sensibiliser l'étudiant au rôle que l'intervenant peut jouer dans la prévention de la délinquance et de le rendre apte à développer et mettre en place des activités destinées à intervenir en prévention auprès de victimes et de délinquants potentiels.

Au terme de ce cours, l'étudiant démontre sa capacité de résoudre un problème relié à la prévention de la délinquance. Il est en mesure d'analyser une situation problématique reliée à la délinquance en reconnaissant la nature et les causes du problème, ainsi qu'en identifiant les caractéristiques et les besoins de la clientèle concernée. Il peut rechercher et adopter, parmi des interventions déjà existantes, ou encore créer, une intervention appropriée. De plus, il peut structurer la solution privilégiée en fonction d'objectifs précis et réalistes et de stratégies pertinentes et créatives, tout en respectant le mandat et l'approche clinique de l'organisme, s'il y a lieu. Il est en mesure de mettre en œuvre une intervention de prévention en démontrant des habiletés de communication, d'animation et d'organisation. Enfin, il évalue la qualité de l'intervention réalisée en fonction des objectifs et moyens privilégiés et présente les correctifs appropriés.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont les concepts et approches liés à la prévention, les écoles de pensée, les typologies de la prévention, les interventions et programmes préventifs existants et ciblés en fonction des victimes et délinquants potentiels, les étapes du processus de résolution de problème, de la mise en œuvre d'une intervention de prévention ainsi que du processus d'évaluation

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant interagit et se positionne sur la théorie présentée sous forme d'exposés magistraux, de lectures et de documentation audiovisuelle.

En laboratoire, l'étudiant prépare et structure une activité de prévention. Il participe à des exposés, des jeux de rôle et des simulations en les critiquant de façon constructive.

Comme travail personnel l'étudiant fait des lectures et poursuit le travail destiné à l'élaboration d'une activité de prévention.

310-116-AH 2-2-3 2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Délinquance et santé mentale

Composer avec une personne délinquante
présentant un trouble mental (030S - atteinte
complète)

Préalable : 310-109-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances, habiletés et attitudes pour composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental. L'étudiant est ainsi en mesure de cerner les caractéristiques et symptômes associés aux différents troubles mentaux, de relier les manifestations de ces troubles aux attitudes et comportements de la personne délinquante et d'apporter de l'aide à cette personne en terme de soutien, encadrement et référence.

À la fin du cours, l'étudiant discrimine les différents troubles, détermine quelles informations recueillir pour communiquer ses observations, identifie les situations susceptibles d'entretenir et d'intensifier le trouble mental, les signes précurseurs d'une désorganisation, les facteurs de risque de passage à l'acte (danger pour la personne elle-même ou pour les autres). Il détermine comment agir, pour établir un contact valable, pour répondre aux besoins de la personne tout en prenant en considération ses capacités et motivations, de même que pour faire une référence aux professionnels des services spécialisés. Il utilise des techniques de communication, fait preuve d'empathie, d'ouverture d'esprit, de perspicacité et de jugement/discernement ceci pour soutenir, encadrer et référer.

Sont abordés : les principales pathologies selon les critères diagnostiques du *Manuel Diagnostique et Statistique des troubles mentaux* (D.S.M), les besoins des personnes délinquantes qui présentent de tels troubles et l'aide appropriée à apporter en tenant compte du cadre légal.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, avec les présentations participatives de l'enseignant, l'étudiant pourra améliorer sa compréhension des éléments de connaissance et arrimer celles-ci aux différentes actions à poser pour apporter soutien, encadrement et référence

En laboratoire, en sous groupe ou individuellement, l'étudiant travaille à partir d'histoires de cas, de rapports psychiatriques et psychologiques et de mises en situation. Il cerne les symptômes et les caractéristiques des troubles présentés en se référant au D.S.M., il détermine comment agir et applique ses connaissances en faisant des exercices ou il devra apporter soutien, encadrement et référence.

Comme travail personnel, l'étudiant fait des lectures qui le préparent à discriminer les différents troubles, les facteurs étiologiques de même que les traitements requis. Une démarche auprès d'une ressource en santé mentale en dehors du cours permet d'identifier les besoins particuliers de même que le soutien que ces personnes peuvent trouver dans la communauté actuellement.

310-117-AH 1-3-3 2,33 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Gestion de situations de crise

Intervenir auprès de personnes délinquantes en
état de crise (0312 - atteinte partielle)

Préalable : 310-113-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours a pour but de permettre à l'étudiant de reconnaître et cibler les signes précurseurs d'une crise, pour ensuite se rendre au cœur même de l'intervention en situation de crise.

À la fin du cours, l'étudiant sait reconnaître les sources et les symptômes du stress, les signes et les phases de la crise, le processus d'intervention en situation de crise, et les techniques facilitant son désamorçage. Il est en mesure d'assurer un suivi de l'intervention auprès du client en crise et des personnes concernées l'entourant.

Enfin, l'étudiant développe une capacité d'auto-appréciation de ses actions; il évalue avec rigueur ses interventions et partage son vécu avec ses collègues.

Les principaux thèmes de ce cours sont : les facteurs de stress, les signes précurseurs de la crise, les états et les étapes de la crise, le processus et les techniques d'intervention, et le suivi d'après- crise.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant assimile les diverses facettes de l'intervention en situation de crise, notamment par l'écoute d'exposés.

En laboratoire, l'étudiant participe à la mise en œuvre de scénarios de crise touchant la réalité des intervenants. Il visionne en direct l'intervention de ses collègues et participe aux échanges qui s'ensuivent. Il reçoit des commentaires sur ses propres interventions de la part de l'enseignant et de ses collègues. Par la suite, il est appelé à évaluer ses interventions à la lumière des commentaires reçus

Enfin, comme travail personnel, l'étudiant complète ses connaissances par des lectures sur ou entourant le sujet de la crise. De plus, il visionne l'enregistrement de ses interventions en qualifiant celles-ci à l'aide de critères contenus dans des grilles d'auto-évaluation.

310-118-AH 2-1-3 2 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Droit (310)
L'intervenant et le droit
Se reporter à la législation relative à la délinquance
(030K - atteinte partielle)
Préalable : 310-105-AH (PR)

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Ce cours permet à l'étudiant de saisir l'impact que les lois ont sur le travail de l'intervenant.

À la fin de ce cours, l'étudiant est en mesure d'identifier les droits et libertés d'un citoyen et les recours possibles en cas de violation de ceux-ci. Il peut repérer l'information pertinente dans la structure de lois ou de règlements à caractère privé ou social et reconnaître les principes qui sous-tendent l'existence de ceux-ci. Il nomme les droits d'une personne relativement à la protection des renseignements personnels et à l'accès à ceux-ci ou à sa protection si son état mental le requiert. Il peut distinguer la responsabilité civile de l'intervenant dans l'exercice de ses fonctions. Il reconnaît les droits d'une personne victime d'un acte criminel et décrit les recours d'une personne dont les droits ne sont pas respectés. De plus, il connaît les principales exigences et les règles à appliquer lors d'un témoignage soit devant un comité, un arbitre ou un juge.

Les principaux thèmes abordés dans ce cours sont : la *Charte canadienne des droits et libertés* et la *Charte des droits et libertés de la personne*; la *Loi sur la protection des personnes dont l'état mental cause un danger pour elle-même ou pour autrui*; la *Loi sur l'identification des criminels*; la *Loi sur l'identification par empreintes génétiques*; la *Loi sur la protection des renseignements personnels*; la *Loi sur l'accès à l'information*; la *Loi sur l'aide aux victimes d'actes criminels*; la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*; le *Code civil du Québec* afin d'identifier la responsabilité civile de l'intervenant, les exigences inhérentes à un témoignage.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

En classe, l'étudiant intègre les informations par sa participation active lors d'exposés magistraux.

Comme travaux pratiques, il prend part à un débat sur un sujet d'actualité touchant les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, à des résolutions de cas permettant des mises en application de notions vues en classe. Une fois familiarisé avec les impacts des lois étudiées, l'étudiant effectue, en équipe, une recherche sur une question relative à une de celles-ci, en lien avec le travail d'intervenant, dont le résultat est exposé en classe par la suite. Il participe à des jeux de rôles, concernant la bonne façon de rendre compte de constatations effectuées dans le cadre des fonctions d'un intervenant en délinquance.

Comme travail personnel, il effectue des lectures préparatoires et des exercices et il complète ses recherches.

310-119-AH 2-6-1 3 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Stage d'intégration

Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle), Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (0311 - atteinte partielle)

Préalables : 310-114-AH (PA) et pas plus d'un cours 310 échoué ou non suivi lors des 4 premières sessions

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but de ce stage est de permettre à l'étudiant de s'engager auprès du milieu de travail dans lequel il réalisera son stage d'intervention.

À la fin de ce stage, l'étudiant identifie la clientèle et reconnaît le fonctionnement du milieu, les tâches de son accompagnateur et des autres intervenants ainsi que les méthodes de travail, programmes, activités et outils cliniques privilégiés par le milieu de stage. Il développe son assurance et démontre son engagement dans son milieu de stage en établissant un contact avec la clientèle, en s'intégrant à l'équipe de travail et en réalisant certaines interventions mineures. Il est capable de situer son rôle face à l'éthique et aux valeurs de la profession. Il partage ses expériences et évalue ses actions en collaboration avec son accompagnateur et son superviseur de stage.

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Le stage se déroule principalement dans une institution ou un organisme fermé ou ouvert recevant une clientèle adulte ou juvénile. L'étudiant bénéficie d'un accompagnement direct par un intervenant dans le milieu de stage. De plus, il se présente au collège régulièrement pour assister à des ateliers ou des rencontres individuelles ou en petit groupe avec son superviseur de stage au cours desquels il partage son expérience et s'exprime sur des thèmes pertinents au stage.

Le travail personnel de l'étudiant consiste à rédiger un journal de bord, à préparer les rencontres avec son superviseur et à produire un bilan final de stage.

Session 6

310-120-AH 3-32-3 12,66 unités
Techniques auxiliaires de la justice - Criminologie
(310)

Stage d'intervention

Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession (030Z - atteinte partielle), Effectuer des interventions en matière de sécurité (0310 - atteinte partielle), Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante (0311 - atteinte partielle), Intervenir dans un contexte d'autorité (0313 - atteinte partielle), Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante (0314 - atteinte partielle)
Préalables : 310-119-AH (PA) et pas plus d'un cours 310 échoué ou non suivi lors des 5 premières sessions

Cours porteur de l'épreuve synthèse

PRINCIPALES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

L'étudiant réalise un stage d'intervention dans l'institution ou l'organisme qui l'a accueilli dans son stage d'intégration. Il bénéficie d'un accompagnement direct par un intervenant dans le milieu de stage. Il rétroagit sur son expérience de stage en rencontrant son superviseur de stage au collègue sur une base régulière.

En cours de session, le travail personnel consiste à rédiger un journal de bord. En milieu et en fin de stage, l'étudiant rédige un bilan des habiletés développées dans lequel il démontre sa capacité d'utiliser un vocabulaire professionnel approprié.

PRÉSENTATION DU COURS ET DE SON CONTENU

Le but du stage d'intervention est d'offrir à l'étudiant un contact direct avec un milieu de travail permettant l'application des apprentissages antérieurs reliés à la formation.

À la fin du stage, l'étudiant est en mesure de décrire les différentes composantes du milieu et de définir sa clientèle. Il démontre ses habiletés à travailler en équipe et intervient dans des situations professionnelles très variées en faisant preuve d'éthique professionnelle.

Il intervient au quotidien en assurant la continuité des interventions, en collaborant à l'organisation et à l'animation d'activités et en assurant une présence active sur les lieux. Il peut intervenir dans le cadre d'une relation d'aide en procédant à l'accueil et à l'évaluation de la personne délinquante, en collaborant à l'élaboration d'un plan d'intervention et à des rencontres de suivi ainsi que des discussions cliniques. Il répond à des demandes d'aide ponctuelles. Dans le cadre de l'intervention en contexte d'autorité, il observe et intervient dans le but d'assurer le respect des règlements du milieu et des conditions associées aux mesures légales. Il peut poser ses limites, appliquer une conséquence et faire un retour sur les situations avec la clientèle. Il réalise des interventions de sécurité, soit en surveillant les lieux ainsi que les déplacements et les activités de la clientèle. Enfin, il assure un suivi de ses interventions et en évalue la pertinence et l'efficacité.

Tableau des préalables aux cours de formation spécifique

SESSION	COURS	PRÉALABLES ABSOLUS	PRÉALABLES RELATIFS	COREQUIS
2	310-103-AH			350-106-AH
	310-104-AH		310-101-AH	
	350-106-AH		350-105-AH	
3	310-106-AH		310-102-AH 310-105-AH	
	310-107-AH		310-103-AH 310-105-AH	
	310-109-AH		350-106-AH	
	310-110-AH		310-100-AH 310-101-AH	
4	310-111-AH		310-104-AH	
	310-112-AH			310-114-AH 387-106-AH
	310-113-AH		310-101-AH 310-104-AH 310-106-AH 310-107-AH	
	310-114-AH		310-104-AH 310-110-AH	310-112-AH
	387-106-AH		387-105-AH	
5	109-201-AH		109-200-AH	310-117-AH
	310-115-AH		310-100-AH 310-102-AH 310-103-AH 310-111-AH	
	310-116-AH		310-109-AH	
	310-117-AH		310-113-AH	
	310-118-AH		310-105-AH	
	310-119-AH	310-114-AH et pas plus d'un cours 310 échoué ou non suivi lors des quatre premières sessions		
6	310-120-AH Cours porteur de l'épreuve synthèse	310-119-AH et pas plus d'un cours 310 échoué ou non suivi lors des cinq premières sessions		

Définitions :

- Préalable absolu (PA) = Le préalable absolu doit avoir été suivi et réussi (60% ou plus).
 Préalable relatif (PR) = Le préalable relatif doit avoir été suivi et une note de 50% ou plus doit avoir été obtenue.
 Corequis (CR) = Le corequis doit être suivi avant ou en même temps que le cours avec lequel il est en relation.

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences en formation générale

√: cocher les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence.

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

Code de comp.	Énoncé de compétence	Code de cours	√
0001	Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques	601-101-04	
0002	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques	601-102-04	
0003	Apprécier des textes de la littérature québécoise	601-103-04	
00B1	Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle	340-103-04	
000E	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	340-102-03	
0015 ou 0007 ou 0008 ou 0009	(Selon test de classement) Comprendre et exprimer des messages simples en anglais OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance OU Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires OU Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires	604-100-03 ou 604-101-03 ou 604-102-03 ou 604-103-03	
0064	Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé	109-103-02	
0065	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	109-104-02	
0066	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	109-105-02	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE AU PROGRAMME

000K	Produire différents types de discours oraux et écrits	601-AEB-04	
000T	Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine	340-AEB-04	
0016 ou 000M ou 000N ou 000P	(Selon test de classement) Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études OU Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études OU Communiquer en anglais avec aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études OU Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours	604-AEX-03 ou 604-AEB-03 ou 604-AFB-03 ou 604 AFX-03	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME

	(selon le premier cours suivi)		
	(selon le deuxième cours suivi)		

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

√ : cocher les cours réussis indiquant l'atteinte de la compétence.

Pour les compétences distribuées dans plus d'un cours, la réussite de chacun des cours est nécessaire pour l'atteinte de la compétence.

Code de comp. Énoncé de compétence Code de cours Titre détaillé du cours √

030J	Analyser la fonction de travail	310-100-AH	L'intervenant et la délinquance	
030K	Se reporter à la législation relative à la délinquance	310-105-AH	Droit pénal	
		310-107-AH	Réseau institutionnel juvénile	
		310-118-AH	L'intervenant et le droit	
030L	Analyser l'origine de la délinquance	310-100-AH	L'intervenant et la délinquance	
		350-105-AH	Psychologie du développement 1	
		350-106-AH	Psychologie du développement 2	
030M	Caractériser les clientèles délinquantes	310-102-AH	Délinquance adulte	
		310-103-AH	Délinquance juvénile	
030N	Entrer en relation avec une personne délinquante, sa famille ou ses proches	310-104-AH	Techniques de communication	
030P	Tenir compte de la diversité des réalités sociales et ethnoculturelles	310-112-AH	Ressources communautaires	
		387-105-AH	Diversité des réalités sociales	
		387-106-AH	Diversité des réalités ethniques	
030Q	Réagir à la consommation de drogues chez une personne délinquante	310-108-AH	Toxicomanie et délinquance	
030R	Situer ses interventions au regard de l'application des mesures légales	310-106-AH	Services correctionnels et réinsertion sociale	
		310-107-AH	Réseau institutionnel juvénile	
030S	Composer avec une personne délinquante présentant un trouble mental	310-116-AH	Délinquance et santé mentale	
030T	Apprécier les risques qu'une personne commette des actes délinquants	310-102-AH	Délinquance adulte	
		310-103-AH	Délinquance juvénile	
		310-106-AH	Services correctionnels et réinsertion sociale	
		310-107-AH	Réseau institutionnel juvénile	

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

(suite de la page 35)

Code de comp.	Énoncé de compétence	Code de cours	Titre détaillé du cours	√
030U	Travailler en équipe dans un milieu d'intervention en délinquance	310-104-AH	Techniques de communication	
030V	Observer des personnes délinquantes dans leur milieu de vie	310-101-AH	Méthodes d'observation	
		310-110-AH	Stage de sensibilisation	
		310-114-AH	Stage d'implication	
030W	Orienter une personne délinquante, sa famille ou ses proches vers une ressource communautaire	310-110-AH	Stage de sensibilisation	
		310-112-AH	Ressources communautaires	
		310-114-AH	Stage d'implication	
030X	Fonder ses interventions en délinquance sur des approches cliniques	310-109-AH	Criminologie clinique	
030Y	Intervenir en prévention en délinquance	310-115-AH	Prévention en délinquance	
030Z	Exercer son rôle en considérant l'éthique et les valeurs de la profession	310-100-AH	L'intervenant et la délinquance	
		310-106-AH	Services correctionnels et réinsertion sociale	
		310-107-AH	Réseau institutionnel juvénile	
		310-110-AH	Stage de sensibilisation	
		310-112-AH	Ressources communautaires	
		310-114-AH	Stage d'implication	
		310-119-AH	Stage d'intégration	
0310	Effectuer des interventions en matière de sécurité	310-106-AH	Services correctionnels et réinsertion sociale	
		310-107-AH	Réseau institutionnel juvénile	
		310-120-AH	Stage d'intervention	
0311	Intervenir au quotidien en vue de modifier des comportements chez une personne délinquante	310-111-AH	L'animation en intervention de groupe	
		310-113-AH	Intervention au quotidien	
		310-119-AH	Stage d'intégration	
		310-120-AH	Stage d'intervention	

Tableau de suivi de l'atteinte des compétences en formation spécifique

(suite de la page 36)

Code de comp.	Énoncé de compétence	Code de cours	Titre détaillé du cours	√
0312	Intervenir auprès de personnes délinquantes en état de crise	109-200-AH	Protection de son intégrité physique 1 et interv. d'urgence	
		109-201-AH	Protection de son intégrité physique 2	
		310-117-AH	Gestion de situations de crise	
0313	Intervenir dans un contexte d'autorité	310-113-AH	Intervention au quotidien	
		310-120-AH	Stage d'intervention	
0314	Intervenir en relation d'aide auprès d'une personne délinquante	310-113-AH	Intervention au quotidien	
		310-120-AH	Stage d'intervention	

